



L'ANNONCE DANS LE QUOTIDIEN VOUS AP-
PORTERA DES RESUL-
TATS IMMEDIATS. —
C'EST CE QUI COM-
PTE LE PLUS ACTUEL-
LEMENT.

Le Nouvelliste

MEMBRE DE L'A.B.C., DE LA CANADIAN PRESS ET DE LA C.D.N.A.

TROIS-RIVIERES, JEUDI 4 FEVRIER 1937

APRES LE RAPPORT DU TRIBUNAL DE CONCILIATION

Charbon?
APPELEZ
ARTHUR
RICHARD
43, rue LaFosse
222

2 SOUS LE NUMERO

117,000 cheminots canadiens auront à donner un vote de grève

La ville de Lawrenceburg sous les eaux



Cette petite ville de l'Indiana a été pratiquement submergée par les eaux du fleuve Ohio, à l'un des pires moments de la présente inondation. C'est un centre de distilleries qui a été éprouvé plus qu'ailleurs parce que situé au confluent de l'Ohio et de la rivière Big Miami.

Une déclaration en ce sens a été faite par Edward B. Clarke, président du comité général représentant de 17 unions d'employés de chemins de fer. — A la fin de la séance tenue hier, il a été décidé d'envoyer des bulletins de vote de grève à tous les membres des unions. — Le comité a mis de côté tout le rapport du tribunal de conciliation MacLean qui ne recommandait qu'une restauration partielle des anciens salaires des cheminots.

PLUS DE NOUVELLES NEGOCIATIONS

Montréal, 4 — (P.C.) — Un vote de grève de 117,000 employés de chemin de fer du Canada est la réponse du travail au rapport de la majorité du tribunal de conciliation MacLean recommandant seulement une restauration partielle des anciens salaires des cheminots.

Cette grève, si elle est décidée, paralysera totalement les systèmes ferroviaires canadiens, selon M. Howard-B. Chase, président du comité général représentant 17 unions de cheminots qui a décidé, au cours d'une séance tenue ici, hier, d'envoyer des bulletins de vote de grève aux membres.

Rejetant carrément le rapport de la majorité du tribunal de conciliation, le comité prit pour attitude qu'il n'accepterait aucune entente basée sur une formule du genre de celle du rapport concernant les recettes brutes des chemins de fer.

Dès que cette décision fut prise, les chefs des unions commencèrent immédiatement leurs préparatifs pour soumettre un vote de grève aux employés syndiqués des chemins de fer, moins une dizaine de mille qui représentent certaines classes d'employés du Canadian National affiliés à la Fraternité Canadienne des Employés de chemins de fer et qui sont à négocier séparément avec un conseil de conciliation à Ottawa.

"Dans très peu de semaines", dit M. Chase, qui est le président de la Fédération des mécaniciens et chauffeurs de locomotives, "les votes seront renvoyés et les chefs des unions sauront alors s'ils devront ordonner un "walkout" général ou accepter au nom des hommes la réduction graduelle de leur baisse de salaire de 10 pour cent à 7 pour cent au cours de cette année."

Le rapport de la majorité du tribunal de conciliation MacLean, publié avant-hier, est que la diminution des salaires devrait être abaissée à 9 pour cent à partir du 1er février, à 3 pour cent pas plus tard que le 1er août et à 7 pour cent pas plus tard que le 1er novembre. Il recommande de plus qu'au fur et à mesure que les recettes brutes des chemins de fer se rapprocheront des chiffres supérieurs des années basiques les salaires des hommes soient augmentés en conséquence.

Le rapport de la minorité recommande l'élimination totale de la réduction de dix pour cent à partir du 1er novembre et dit que les recettes brutes des compagnies ne doivent pas entrer en ligne de compte dans le rétablissement des salaires.

Bien que le comité n'ait fait aucune déclaration officielle à la suite de la séance d'hier, on apprend que les unions refuseront de considérer l'idée de nouvelles négociations à moins que les chemins de fer n'en viennent à une entente sur la base suggérée par le rapport de la minorité, rédigée par M. Fred Bancroft, d'Oakville, Ont., qui représentait les cheminots dans la commission MacLean.

La reddition d'un grand chef



Après sa défaite récente par les troupes italiennes, près de Coge sur les frontières de Gimma et de Ca-fa, l'un des plus célèbres éthiopiens, le Ras Ineru a été capturé. On voit ici le vaincu au moment de son départ du champ d'aviation d'Addis Abeba.

SOUS LA MENACE DES EAUX

A moins d'imprévus la ville de Cairo va échapper au désastre

Les assurances de la ville sont réduites de \$298,930.

Elles étaient auparavant de \$701,486. — Elles seront de \$402,556, à compter du premier mars.

Un incendie dans la maison où une morte est exposée, ce malin

Les digues de 63 pieds paraissent soutenir parfaitement la pression des flots. — Bien que le Mississippi continue de monter jusqu'à la Nouvelle-Orléans, il n'y a pas encore lieu de s'alarmer. — Toutefois le gouvernement ne croit pas que le danger soit passé.

LA REPARTITION

Le conseil de ville, réuni en Commissions Permanentes, a réduit hier soir de \$298,930 le montant des assurances sur les bâtiments de la corporation, et, à compter du premier mars, les assurances se montent actuellement à la somme totale de \$402,556.

Sur la suggestion de M. Arthur Spéard, toutes les assurances de la ville deviendront dues en même temps le premier mars. Ces assurances seront donc ajustées en conséquence.

Les assurances de la ville sont réparties sur une triple série, celle de l'hôtel de ville, celle d'autres bâtiments de la corporation, et celle des bâtiments du terrain de l'exposition.

Les assurances à l'item "hôtel de ville" seront de \$84,600, elles étaient de \$100,300. Les assurances à l'item Corporation de la Cité des Trois-Rivières seront de \$142,000; elles étaient de \$258,000. Celles des bâtiments du terrain de l'exposition seront de \$185,950; elles étaient de \$343,180.

M. Spéard a été autorisé par le conseil de ville à accepter la proposition de la ville de M. Jacques Desnoy pour faire mettre à exécution les suggestions faites dans son rapport, suggestions dont la principale est le paiement des assurances, le premier mars.

Ce courtier a présenté au conseil deux déclarations d'assurances incendie, l'une de trois ans et l'autre d'un an, et il a présenté en même temps son rapport d'analyse.

"Après avoir discuté des possibilités d'application des réductions avec vos employés municipaux, dit-il dans sa lettre au conseil, nous suggérons que les réductions soient attachées aux polices le premier janvier, et que l'on fixe, au premier mars, pour fins budgétaires, la date d'échéance de toutes les polices de votre Corporation." Cette suggestion a été acceptée au complet, de même que le rapport d'analyse.

L'HOTEL DE VILLE

Le montant d'assurances sur l'hôtel de ville plus la résidence du chef, la bâtisse du gardien des ponts et la salle d'attente à Ste-Angele, sera de \$64,600, à compter du premier mars. Il était de \$100,300. Ces assurances seront de trois ans. Les voici avec les deux colonnes de chiffres qui permettront de noter la différence des montants d'assurances d'avant et après le premier mars:

Contenu	15,000	15,000
Chambre à chaufferie	7,500	3,000
Résidence du chef	4,000	2,000
Bâtisse du gardien	1,000	1,000
des ponts	1,800	1,800
Salle d'attente à Ste-Angele	2,000	800
	106,300	64,600

LA CORPORATION

Les assurances sur les diverses bâtisses de la Corporation, à part celle de l'Hôtel de Ville seront:	
Poste de police No 1	30,000 15,000
Contenu de 2,900 2,900	
Poste de police No 2	20,000 10,000
Contenu:	
Marché aux denrées	60,000 48,000
Usine municipale	110,000 55,000
Chambre à chaufferie	5,000 3,000
Manufature de vins	10,000 5,000
Fabrique Levesque	5,000 2,500
Entrepôt	1,000 500
Garage municipal	8,000 2,000
Contenu:	
Bureau du contremaître et	
entrepôt des	
matériaux	2,500 1,000
Contenu:	
	258,000 142,000

L'EXPOSITION

Les assurances des bâtisses du terrain de l'exposition ont été portées de \$243,180 à \$195,950 pour le premier mars. Ces assurances seront aussi d'un an. Le principal montant est alloué à l'estrade, soit \$12,500. Il y a \$10,000 pour la bâtisse industrielle et les restaurants y attenants, de même que pour la bâtisse de l'industrie domestique.

Motion retirée

Ottawa, 4 (P.C.) — Sur la proposition du gouvernement d'écarter du nombre des matelots disponibles sur la côte du Pacifique, M. Thomas Reid (Lib. New Westminster) a retiré hier la résolution qu'il avait soumise à la Chambre des Communes, proposant de supprimer les subside

LA GUERRE EN ESPAGNE

Les fascistes attaquent Malaga par terre, par mer et par air

Les usines restent occupées malgré l'ordre du juge Gadola

Selon ce magistrat la compagnie General Motors devra faire expulser les grévistes mais le shérif prétend qu'il faut un ordre

Une conférence de l'industrie textile aux E.-Unis

L'offensive des insurgés contre l'important centre stratégique maritime du gouvernement bat son plein.

PAR AUTOBUS

Gibraltar, 4. — (P.A.) Les fascistes ont lancé une attaque combinée par terre, par mer et par air, contre les fortes positions du gouvernement au port Malaga, en Méditerranée.

La flotte des insurgés a quitté de bonne heure, ce matin, le havre d'Algeiras en route pour Malaga. D'après des rapports de Marbella, la forte offensive des troupes du sud contre l'important centre stratégique maritime des socialistes, sur la côte sud, bat son plein.

Deux escadrons de neuf avions de bombardement ont quitté simultanément le Maroc espagnol pour participer à l'attaque. Six avions se sont envolés de Melilla, tandis que les trois autres sont partis de Ceuta. Juste en face de l'étroit couloir méditerranéen qui sépare cette ville de Malaga. On a constaté dans la région tous les autobus et toutes les automobiles disponibles afin d'assurer le transport des renforts aux premières lignes de combats.

Gibraltar, 4 (P.C.-Havas) Sept navires de guerre appartenant aux insurgés espagnols étaient à l'ancre hier soir, devant Algeiras, et les fascistes se préparaient à prendre d'assaut la ville de Malaga, le dernier port du gouvernement socialiste sur le littoral méditerranéen sud. Deux vaisseaux de guerre allemands étaient également à Algeiras.

On s'attend à ce que les insurgés déclenchent leur assaut en fin de semaine, en combinant leurs forces navales, aériennes et militaires.

Le commandant allemand Amiral Graf et le croiseur Koeln étaient immobilisés hier soir, dans le port d'Algeiras, tout près de la forteresse britannique.

La flotte insurgée comprenait les croiseurs Canarias, Baleares, et Almirante Cervera; les canonnières Antonio Canovas Del Castillo et Eduardo Dato, et deux torpilleurs.

Entre temps, le général Queipo de Llano, qui dirige l'offensive insurgée contre Malaga, organise ses forces militaires et aériennes en vue d'une action concertée avec la flotte.

Malaga est située à 70 miles au nord-est de Gibraltar. Si les insurgés parviennent à s'en emparer, ils contrôleront toute la côte sud espagnole sur la Méditerranée.

Madrid, 4 (P.A.) — Le conseil de défense de Madrid, dans un sommaire sur la situation militaire publié hier soir, déclare que les insurgés ont été arrêtés sur tous les fronts, et tout particulièrement dans leur offensive contre Malaga, port de mer du Sud de l'Espagne.

La route qui longe la côte entre Marbella et Fuengirola, que doit prendre l'ennemi pour une offensive rapide par le sud, est dominée par une armée socialiste qui a reçu des renforts.

A Marbella, selon la junte de défense de Madrid, les deux par-

Geneve, 4. — (Havas) Le bureau international du Travail se prépare à organiser une conférence mondiale de l'industrie textile qui aura lieu à Washington le 2 avril sur l'invitation du président Roosevelt. Des représentants des compagnies, participant à cette conférence, Des efforts seront alors tentés pour améliorer les conditions de travail chez les employés de cette industrie.

Ajournement de la Diète

La Diète japonaise est ajournée jusqu'à mercredi prochain pour étudier les problèmes pressants.

DISCORDE

Tokio, 4. (P.C.-P.A.) — L'empereur Hiro-Hito a sanctionné aujourd'hui l'ajournement de la Diète jusqu'à mercredi prochain.

Dans l'intervalle le nouveau cabinet formé par le premier ministre Hayashi étudiera les problèmes les plus pressants de la nation, le budget, le bill des impôts et d'autres mesures importantes. Il préparera également de nouvelles politiques pour faire face à la crise nationale.

Les membres de la Chambre basse avaient, avant l'intervention de l'empereur, rejeté la proposition du gouvernement à l'effet que la Diète s'ajournât de son bon vouloir.

Des observateurs interprètent ce refus comme le premier indice positif de discorde entre la Chambre basse et le nouveau cabinet installé avant-hier seulement.

Lindbergh à Rome

Rome, 4. — (P.C.-P.A.) Le colonel Charles A. Lindbergh a accepté hier soir une invitation à survoler les confins du désert africain avec un autre célèbre aviateur italien, le général Italo Balbo. L'as américain se rendra jusqu'en Libye dont Balbo est le gouverneur.



LE TEMPS QU'IL FERA

Toronto, 4. (P.C.) — La pression sera plus haute dans toutes les provinces du pays, et l'on prévoit une température sensiblement plus froide.	
Dawson	Min. Max.
Edmonton	-34 -24
Regina	-18 -6
Winnipeg	-12 -8
Toronto	-8 4
Ottawa	5 19
Montréal	9 19
Québec	2 10
St-Jean	14 18
St-John	22 28
Halifax	24 24

(-) pour sous zéro.

PROGNOSTICS

Partiellement nuageux et pas assez froid ce soir et demain. Légère neige probable.

Nécrologie

Le 3 février est décédé Lucienne Leblanc, à l'âge de 33 ans. Elle laisse son père, M. Pierre Leblanc et sa belle-sœur, Marie-Anne Monfette.

La défunte est exposée au No 233 rue Bureau, Trois-Rivières.

accordés à la Canadian Pacific Steamships jusqu'à ce que cette compagnie ait remplacé ses matelots chinois par des Canadiens.

Le problème du transport.

Qu'y a-t-il au fond de ce projet?

Une loi que le sénat vote en première lecture et qui tend à monopoliser la réglementation du transport. — Le chat sort du sac. — La concurrence aux chemins de fer.

Le sénat vient d'adopter en première lecture un projet de loi pour l'établissement d'une "Commission canadienne du transport". L'autorité du nouvel organisme s'exercerait sur le transport par chemin de fer, par vaisseaux, aéronefs et véhicules à moteur.

Qu'est-ce que ce gibier-là? qui s'y intéresse et quel but veut-on atteindre? Tend-on à créer un contrôle monopolisé des transports? Et si oui, au bénéfice de qui?

L'idée d'un contrôle fédéral du transport au Canada, de l'Atlantique au Pacifique, par dessus les frontières des provinces, n'est pas une nouveauté. C'est l'enfant de prédilection de deux catégories de gens : ceux qui souhaitent de voir le fédéral mettre le grappin sur les droits et pouvoirs des provinces en ce domaine et ceux qui voudraient remettre entre les mains des dirigeants de nos réseaux ferroviaires le sort du transport par véhicule moteur.

M. le sénateur Dandurand a laissé le chat s'échapper du sac et franchement nous lui trouvons le poil rude et mal venu. "Cette mesure, dit-il, marque un nouveau stade dans le développement de notre système de transport et dans sa réglementation au point de vue national. Il fut un temps (notez bien ceci) où le problème du transport en ce pays relevait exclusivement des chemins de fer; les tarifs ne faisaient le sujet d'aucun contrôle. Il en est résulté que le public devint tellement intéressé qu'il en demanda la réglementation". Et plus loin : "Il existe aussi contre nos chemins de fer, une concurrence qui leur vient des systèmes de transport dans les eaux intérieures, de l'automobile et de l'aviation. Les chemins de fer n'exercent donc plus comme autrefois le monopole en matière de transport. Il leur faut compter avec les moyens de transport qui ont la route publique pour domaine." Enumérant les divers concurrents des chemins de fer, M. le sénateur Dandurand conclut : "Nos chemins de fer en ont souffert considérablement. La présente mesure a pour objet principal de régulariser cette situation."

Ce qui doit surtout dans ce projet de loi nous préoccuper, c'est la partie qui a trait au transport par véhicule à moteur. Que le camion auto, l'autobus et l'auto soient devenus de formidables rivaux des chemins de fer, personne ne le contestera et ne voudra nier un fait qui s'impose de toute évidence. Ce genre de trafic relève exclusivement des provinces. Qu'Ottawa tente de le contrôler, c'est s'attaquer à un droit provincial. A maintes reprises le gouvernement fédéral en a causé avec les représentants des gouvernements provinciaux, mais sans jamais réussir à faire adopter son point de vue. Au nom de l'Ontario, l'honorable McQueen, ministre de la voirie, a intimé en termes précis à Ottawa que le gouvernement de M. Hepburn ne tolérerait pas que le fédéral porte atteinte à l'autorité provinciale. Oh! rien de tel dans le bill soumis au sénat, nous assure-t-on. Il n'y serait question que du trafic interprovincial. Mais une fois le doigt dans l'engrenage?

Contre ce projet de loi, particulièrement la clause traitant du trafic automobile, il existe deux raisons majeures : d'abord les droits provinciaux, puis l'intérêt bien compris de notre province en matière de transport.

Québec, tout comme l'Ontario, ne doit pas se départir d'une parcelle de ses droits en faveur d'Ottawa. Puis, du point de vue transport, il demeure que notre province fut de tout temps tenue à la portion congrue par le Canadian National et le Canadien Pacifique. Notre province a été la bonne vache à lait, traitée à fond pour permettre la construction de voies ferroviaires dans les autres provinces, mais qui attend toujours les facilités de transport par chemin de fer auxquelles elle a droit en justice. Tant pis pour nos chemins de fer si, en marge d'eux et contre eux, se développe rapidement de l'est à l'ouest, du nord au sud, dans toutes les directions, un vaste système de transport automobile. Nous comprenons que cela ne leur plait pas. C'est la rançon de leur fautes et plus particulièrement de l'injustice dont ils ont fait preuve à l'égard de notre province.

ANNIVERSAIRES HISTORIQUES

Le Conseil Législatif est aboli au Manitoba

Le 4 février 1876. — De l'avis d'un bon nombre de politiques avisés, le Conseil Législatif est une institution désuète. Lors des dernières élections provinciales de la province de Québec, les membres de l'Union Nationale s'étaient engagés à transformer cet organisme en Conseil économique pourvu de pouvoirs consultatifs. La réforme n'a pas encore été effectuée mais elle devrait se réaliser sous peu. Si on la met en vigueur ce sera la disparition de la Chambre Haute chez nous. Les uns après les autres, nos provinces canadiennes se débarrassent de ce complément législatif onéreux. La province du Manitoba avait à peine six ans d'existence lorsque ses gouvernants décidèrent d'abolir la Chambre Haute. Cette suppression s'effectuait le 4 février 1876. Cinq ans auparavant la Colombie-Britannique avait donné l'exemple d'une semblable élimination.

EXTRAITS DU NOUVELLISTE

VOUS SOUVENEZ-VOUS?

Il y a 15 ans

Samedi, 4 février 1922. — La ville des Trois-Rivières porte en appel le jugement la condamnant à payer \$80,640 d'obligations de la "Three Rivers Shipyards".

Il y a 10 ans

Vendredi, 4 février 1927. — L'honorable Athanasie David déclare au nom du gouvernement provincial qu'il n'y aura pas de nationalisation de nos pouvoirs hydrauliques.

Il y a 5 ans

Jeudi, 4 février 1932. — Le bill Amédée Caron imposant le port d'une lumière à tout véhicule à traction animale est rejeté par la législature.

Proclamé roi

Le prince Rupprecht, ancien prince héritier de Bavière, qui commanda les troupes allemandes contre la Grande-Bretagne, sur le front de l'ouest pendant la grande guerre, vient d'être proclamé roi d'Angleterre par un groupe de sous-gradés de l'université d'Oxford. Il a toujours existé en Angleterre un groupe de "Jacobites" qui prétendent que le trône revient à un descendant de Jacques II. Les Jacobites sont les partisans des Stuarts par opposition à la maison de Hanovre. Ils firent trois tentatives au cours de l'histoire pour reconquérir le trône : celle de Jacques II en Irlande, qui aboutit à la défaite de la Boyne (1690), anniversaire que les Orangistes commémorent tapageusement; celle de Jacques III en Ecosse, qui échoua en 1746, celle de Charles-Edouard qui finit avec le désastre de Culloden. De temps à autre les rares Jacobites qui survivent en Angleterre affirment publiquement leur culte aux Stuarts et protestent contre la dynastie actuelle. L'Angleterre amusée les laisse faire. C'est un des à-côtés drôles de la vie anglaise.

qui ne peut être obtenu par le consentement, peut être acquis grâce à une pression diplomatique opportune. En tout cas, si la politique britannique consistait à agir avec la France et la Russie, contre l'Allemagne, il n'y aurait plus de paix en Europe.

Vers la suppression des taudis

Les communes votent à l'unanimité la loi de l'amélioration aux habitations. — Restrictions apportées par les C. C. F. — Nécessité de supprimer les taudis. — L'exemple de l'Angleterre.

Les communes ont adopté en seconde lecture la loi autorisant le gouvernement fédéral à garantir jusqu'à concurrence de quinze pour cent les avances consenties par les banques et les institutions de prêt aux propriétaires pour leur faciliter la réparation des habitations. Il n'y eut pas de dissidence.

Le chef de l'opposition crut bon de l'approuver, mais tout en lançant une flèche de Parthie à la droite. "Le gouvernement actuel, dit-il, fait exactement ce que le parti libéral condamnait alors qu'il était dans l'opposition: il a donné des garanties sans avoir l'approbation du parlement. Mais, comme il est dans l'intérêt public de procurer du travail, je ne m'objecterai pas. Evidemment on est pas chef de l'opposition pour se croiser les bras et enguirlander le gouvernement de fleurs."

Les membres de la C.C.F. ont eux aussi approuvé la loi. Cependant ils ont cru devoir faire observer qu'elle ne profiterait qu'au petit nombre, car la majorité des gens ne sont pas propriétaires et habitants" des taudis et des cabanes".

La loi de l'aide à l'amélioration est déjà un premier pas dans la voie du progrès. Elle n'apporte pas de solution au problème des taudis. Espérons que cela viendra plus tard. Le problème est urgent chez nous, particulièrement dans les grandes villes. Nous pourrions, en ce domaine, nous inspirer de l'Angleterre où depuis plusieurs années déjà l'on met avec méthode et succès à exécution du plan de suppression des taudis.

En marge de...

L'ACTUALITE

Comment Aberhart peut-il s'occuper de son crédit social quand tout son temps est absorbé par la reconstitution de son cabinet.

La C.C.F. fera campagne dans tout le Canada contre le réarmement. Elle s'opposera énergiquement à tout accroissement de nos dépenses militaires. Les deux vieux partis combattent les idées de la C.C.F. mais leur attitude en matière d'armements aidera la C.C.F. à se faire des recrues.

Le secours direct exigera, ce mois-ci, dans la Métropole cent mille piastres de plus qu'en février dernier. Les chômeurs de Montréal perfectionnent chaque jour leur technique d'exploiter le secours direct. Ils ont beaucoup d'imitateurs dans les autres villes.

Les Nationalistes ont été vainqueurs aux dernières élections provinciales au Bengale, Inde. Cela en dépit des lois qui ne les favorisent pas. Londres devra dans l'exercice de sa tutelle sur l'Inde tenir compte de cette nouvelle poussée nationaliste. Il est vrai que l'Angleterre peut toujours tabler, dans l'Inde, sur les divisions de races, de religions, de castes. Le vieil axiome "diviser pour régner" ne trouve nulle part plus que dans l'Inde l'occasion de se vérifier.

TRAVAIL ET TRAVAILLEURS

Les ouvriers de la province rencontrent le gouvernement

Ils exposeront le programme de législation sociale qu'ils veulent faire adopter et aussi les griefs qu'ils veulent faire connaître au cabinet. — La Confédération des Travailleurs et les Unions internationales.

UNE NOUVELLE CONVENTION

Les ouvriers de la province de Québec auront leur entretien annuel, aujourd'hui, avec le gouvernement provincial, pour exposer le programme de législation sociale qu'ils veulent faire adopter et aussi les griefs qu'ils veulent faire connaître au cabinet. Deux entretiens auront lieu cependant : l'un pour la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, qui groupe tous les syndicats catholiques de la province, et l'autre, pour les unions internationales. Le premier ministre et la plupart des membres du cabinet assisteront à ces entretiens.

Dans le programme préconisé, cette année, par les ouvriers, on voit plusieurs nouvelles législations qui seront appelées à protéger plus efficacement le travailleur et aussi à assurer la survie de nos associations ouvrières. De nombreux amendements seront aussi suggérés à la loi des conventions collectives de travail.

Un projet d'amendement à la loi des syndicats professionnels, déjà soumis au comité d'enquête, chargé de la révision des contrats collectifs de travail, sera de nouveau présenté à l'attention du gouvernement provincial par les syndicats catholiques. Il s'agit d'obliger tous les syndicats ouvriers à se prévaloir de cette loi et à être incorporés. Les directeurs du mouvement syndical tiennent beaucoup à cet amendement, parce que, disent-ils, "l'ouvrier a besoin de plus de protection et l'union dit "neutre" ne lui assure pas l'aide pour laquelle elle a été fondée".

D'autres raisons aussi, selon eux, motivent cette modification à la loi des syndicats professionnels. L'union qui n'est pas incorporée ne pourrait légalement être signataire d'un contrat collectif de travail et l'on pourrait même douter de son application dans l'industrie, si le patron s'avaisait d'attaquer la constitutionnalité de la loi, à ce sujet. Il est évident, cependant, que les unions internationales s'opposent à cet amendement, car, d'après la charte qu'elles déclarent de leurs quartiers généraux américains, elles ne peuvent être incorporées. De plus, les obligations à l'incorporation seraient décernées leur disparition dans la province.

Le mémoire que les unions internationales soumettront au gouvernement, aujourd'hui, est très volumineux. Il contient une loi spéciale du salaire minimum pour les employés de bureau, un nouveau projet de législation qui garantirait aux ouvriers le droit d'association et de nombreux autres amendements aux lois sociales actuelles.

Une nouvelle convention collective de travail, intervenue vendredi dernier, entre le conseil des maîtres entrepreneurs et d'autre part, le conseil des compagnons et le conseil général de la corporation des électriciens de la province de Québec sera conclue aujourd'hui, pour approbation, au ministère du Travail de la province. Cette convention s'appliquera exclusivement au métier de l'électricien et exclura automatiquement cette classe d'ouvriers du contrat collectif actuel des métiers de la construction.

Sa juridiction territoriale comprend, en plus de l'île de Montréal et de l'île Bizard, les comités de l'Association, Terrebonne, Laval, Deux-Montagnes, Argenteuil, Val-d'Aulnay, Soulanges, Beauharnois, Châteauguay, Laprairie, Chambly et Verchères. Il y est expressément stipulé que tout contrat conclu entre un employeur et un ou plusieurs employés sur une base de travail à la pièce sera de nul effet à moins qu'il ne soit précédé d'une démonstration que le montant du dit contrat, déduction faite du coût des matériaux, est équivalent au taux du salaire légal horaire établi par cette convention, en tenant compte du nombre réel d'heures faites et du nombre d'employés engagés.

La durée du travail La durée du travail dans ce métier, durant l'application de ce contrat, sera conforme aux dispositions de la loi relative à la limitation des heures de travail (Québec, 1933), "et des arrêtés ministériels en exécution d'icelle". Cependant, la durée du travail ne dépassera pas de quatre heures par semaine. La limitation quotidienne des heures de travail.

DES ADRESSES... DE BONNES ADRESSES

AVOCATS
FRANÇOIS DESILETS, C. R., avocat, 159 rue Alexandre, Tél. 2803. Rés. Tél. 2799.
MIVILLE LESAGE, avocat, rue St-Laurent, Louiseville, Tél. 161 W.
GEORGES-HENRI ROBICHON, C.R., O.B.E., avocat, Edifice Amexu, Tél. 552.
PIERRE LEMIRE, LL. L., Avocat, 326, rue Alexandre, Trois-Rivières, Tél. 235. Rés. 3249-J.

COMPTABLES
RENE DE COTRET, FERRON & CO, comptables inc., vérificateurs, 137 Alexandre.

CARTES D'AFFAIRES

ASSURANCES
AUX PROFESSIONNELS ET AUX HOMMES D'AFFAIRES. — Pour un résultat certain annoncez dans le quotidien, Tél. 3009. Service de la Publicité.

PEINTRE D'AUTOMOBILES
R. GAUTHIER, Peinture et Réparation de carrosseries, 1835 St-Philippe, Tél. 1570-W.

VOUS N'EN AUREZ JAMAIS ASSEZ!

SOYEZ FORT

SI VOUS SOUFFREZ DE:

FAIBLESSE COURBATURES
NERVOSITE FATIGUE HABITUELLE
ÉPUISEMENT MANQUE D'APPETIT

PRENEZ LES **PILULES MORO**

CHIE MEDICAL MORO
1506, St-Denis, Montréal

Réunion d'amis

Il y a quelques temps se réunissaient chez M. et Mme Lucien Vincent de St-Célestin, un groupe d'amis pour fêter les noces de cristal la fête de naissance de M. Vincent.

Étaient présents: les héros de la fête, M. et Mme L. Vincent, M. et Mme Adolphe Dupont, de Nashua, M. et Mme Bert, Guillemette, M. et Mme Alphonse Mathieu, M. et Mme Elphège Gélinas, M. et Mme Paul Pratte, M. et Mme Ernest Bourque, M. Louis Guillemette, M. et Mme Henri Landry, M. et Mme Henri Landry, M. et Mme Ida Béli.

De jolis cadeaux leur furent donnés et il y eut un chant et musique. A minuit un réveilillon servi après s'être bien amusés les amis se séparèrent tard apportant un joyeux souvenir de leur soirée.

La revue Iron Age estime la production adéquate cette semaine à 78 pour cent de la normale au lieu de 75 pour cent la semaine dernière.

GRATIS

COLLECTIONNEZ LES COUPONS

des paquets de THE LIPTON d'une livre et d'une demi livre et procurez-vous cette MERVEILLEUSE COUTELLERIE

— et —
CE THÉ est PLUS DÉLICIEUX!

Lipton est un mélange des meilleurs thés de Ceylan et des Indes. Il possède une saveur plus délicieuse. C'est d'ailleurs pourquoi et c'est ce qui le rend le plus au monde. Essayez-le et économisez en collectionnant les coupons. Adressez votre demande de liste de primes à: Thos. J. Lipton Limited, 43 Front St. E., Toronto.

THE LIPTON

MÉLANGE CANADIEN — FRAIS COMME AU JOUR OÙ LES POINTES TENDRES DES FEUILLES FURENT CUEILLIES SUR LES PLANTATIONS LIPTON

Vous ne pouvez rien trouver qui l'emporte sur la qualité et le service que vous offrent les établissements Massé sur les viandes, fruits, légumes et épicerie.

Spécial cette semaine

GRAISSE "Bijou"	chaud de 20 livres	\$2.39
GRAISSE "Bijou"	pqt de 1 lb, 2 pour	25
NETTOYEUR "Classic"	3 boîtes pour	14
FROMAGE "Swift" Brookfield	bte 1-2 livre	14
BOEUF et LARD HACHES	3 livres pour	25

BOEUF bas côté la livre	6	CORN Flakes 3 btes	25
BOEUF haut côté la livre	10	CATSUP "Heinz" gr.	35
ROTI de lard, soc 16	12	FEVES "Sherbrooke"	15
JUS de tomates ou épaulé, lb	11	SOUPES "Aylmer" bte 2 1-2	23
FARINE Robin Hood 24 lbs pr	98	MOUTARDE "Dandy Boy" 15	15

Livraison partout en ville et au Cap.

AUX ETABLISSEMENTS Massé

Alfred Massé, Enrg. 665, rue Bureau Tél. 2358
Walter Massé 1244 rue St-Maurice Tél. 3579

Pacifique Canadien

CARTES PROFESSIONNELLES

NOTAIRES
TRUDEL & GUILLET, Notaires, 306 rue Alexandre, Tél. 491. Trois-Rivières.

OPTOMETRISTES
W. H. FONTAINE Oph., D.N.D., O.O.D., spécialiste pour la vue, Gradué et licencié de l'Association des Optométristes et Opticiens de la Province de Québec Diplômé du K. C. H. O. S. de Kansas City, Mo. Derrig Optalmogiste et Neurologiste au Collège Médical McCormick de Chicago Optométriste officiel du Canadien Pacifique 1908, rue St-Maurice, Trois-Rivières, Téléphone: 965.

PATISSIER
J.-G. GOSSELIN, spécialité: gâteaux de noces et fantaisie, 1523 Notre-Dame, Tél. 1340.

PRESSEUR-NETTOYEUR
Pressage d'un complet: 25 cts, tous les jours HENRI VALET SERVICE. Téléphone 314

TAXI
RAPID TAXIS, Gérard Desilets, Propriétaire. Service jour et nuit. 1560 Badaux. Tél. 87.

49c Garage A. Brouillard
LE CHOIX LE PLUS COMPLET ENTRE MONTREAL ET QUEBEC
Tous les étages, toutes les pièces, toutes les voitures
91, N.-D.-de-Grâce, Cap. Tél. 1121-J. Succ. à T.-Rivières, 1561 N.-D.-de-Grâce

Le Nouvelliste

TROIS-RIVIERES, 4 FEVRIER 1937

Tél. 52
Tél. 52
PHARMACIE HENAU
1485, RUE NOTRE-DAME
Tél. 52

Le conseil a composé le bill des amendements à la charte

M. A. Landry parle à Québec des Syndicats d'Initiative

Le secrétaire du Syndicat d'Initiative de la Mauricie, fut, hier soir, le conférencier au dîner d'inauguration du Syndicat d'Initiative de Québec.

HISTORIQUE ET FONCTIONNEMENT

Au cours du dîner qui marqua l'inauguration du Syndicat d'Initiative de la ville de Québec, M. A. Landry, secrétaire du Syndicat d'Initiative de la Mauricie, a tracé l'histoire des Syndicats, dans notre ville et à l'étranger, et a décrit le fonctionnement de ces organismes.

Nous publions, ci-après, le texte de la causerie de M. Landry, qui constitue un document intéressant pour notre région.

«Quand j'ai accepté l'invitation de M. le président du Syndicat d'Initiative de Québec, j'ai pris une décision téméraire, mais M. Clément a tellement la main sur vous circonvenant, qu'il est impossible de lui résister. Je suis donc à peine responsable de ma présence ici. Il ne faut pas, par ailleurs, en vouloir à M. Clément : soyez indulgents et pour moi...

«Un autre motif me poussait à venir, malgré ma crainte bien légitime : il me tardait de prendre contact avec les membres d'une association-sœur, qui aura tout fait de nous depuis.

«Parlez-nous des Syndicats, me disait votre président, parlez-nous de leur organisation, de leur opportunité. Traitez le sujet, comme il vous plaira.

«La porte était ouverte à toutes les questions, j'ai donc choisi de vous parler de "Notre Syndicat". Je m'excuse, vous priez de me pardonner quelques souvenirs, qui sont plutôt d'un caractère personnel.

«C'était un soir de décembre, en 1930, un groupe d'instituteurs des Trois-Rivières envahissait la salle de travail du préfet des études du Séminaire.

«Ils étaient les seuls, qui s'adonnaient à l'étude, dans la ville, à cette époque, et ils étaient, comme on dit, "un peu" fous, fuyant dans les bouquins, dans les revues emplies partout, pendant que quelques autres, plus sagement, se consacraient à la préparation de leur prochain examen.

«La Société d'histoire régionale des Trois-Rivières existait depuis quatre ans, et elle avait provoqué un mouvement considérable. D'autre part, l'école des guides de Québec nous fournissait un exemple entraînant. Ici, je dois rendre hommage à votre distingué concitoyen, M. G.-E. Marquis, pour la collaboration qu'il nous a donnée, et à son collègue, M. J.-N. Gervais, qui n'a perdu aucune occasion de nous rendre service. Grâce à l'enthousiasme contagieux de notre professeur d'histoire, le passé de notre ville fut ressuscité et se révéla à nous plein de charme et d'attrait, jusque-là inconnus. Les places publiques, les rues anciennes, les vieux monuments, les vieilles maisons, cessèrent tout à coup de nous paraître indifférents, devinrent à l'instant même des choses de notre passé.

«Au cours de l'été 1931, ce groupe d'illuminés se cabala sur la place Pierre Boucher. Ils offrirent discrètement leurs services aux touristes de passage. Bien des Trifluviens, passant dans le voisinage de ce quelconque bureau de renseignements, furent attirés par l'attrait d'un "plus haut", entreprière de faire disparaître guides et cabanes... pour des raisons d'urbanisme. Mais des guides tirèrent bon et le kiosque aussi. A la fin de l'été, ces nouveaux citoyens, qui auraient dû avoir mille raisons pour tout envier au balai, avaient déjà une belle histoire à raconter. Croyez-le ou non, la saison avait été lucrative et, ce qui était reconfortant, les touristes s'intéressaient vivement à notre ville, à notre histoire, à notre passé.

«Parmi ces guides, il y en avait un, très fin, qui était reconnu pour son imagination féconde et son tempérament impétueux, lesquels lui avaient déjà causé bien des embarras. Emballé par les succès de ce début, il se donna, comme ça, sur le champ, de se tailler une carrière dans l'industrie du tourisme. Sans tarder, de jeune visionnaire boucle ses valises et entreprend une tournée de quelques importants centres touristiques, pour en rapporter un plan d'organisation touristique, et bonne documentation sur différentes organisations de tourisme.

«Aux Trois-Rivières, il voit tout d'un coup, que les choses ne se passent pas comme il le croit. Il se rend compte que les touristes ne sont pas intéressés par les formules applicables, celle du syndicat d'initiative semble la plus sympathique. Cette formule vient de France et s'adapte facilement à nos besoins et à notre tempérament. M. Arthur Bergeron, qui était, dans le temps, chargé de diriger les destinées de l'industrie du tourisme dans la province, trouve la formule heureuse et se propose de l'inscrire dans le projet de loi qui prépare pour organiser cette industrie sur un plan logique. La loi consacrant l'initiative passa au printemps de 1933.

«Celle des Trois-Rivières existait déjà, depuis quelques années. Inutile d'ajouter que, des lors, M. Bergeron fit tout en son pouvoir pour accélérer nos efforts et nous rendre la tâche facile.

Anniversaire



Il y a deux ans aujourd'hui même, que Son Excellence Mgr Comtois était intronisé évêque des Trois-Rivières, au milieu de cérémonies imposantes, auxquelles assistaient quinze évêques, une foule de religieux et une masse innombrable de fidèles.

Le Nouvelliste s'unit à toute la population pour présenter à Son Excellence Mgr Comtois ses meilleurs vœux d'un épiscopat long et fructueux.

Ce bill, qui sera présenté à la Législature, lors de la prochaine session, contient douze items. — L'hon. premier ministre en sera le parrain, et M. le greffier Arthur Béliveau sera délégué pour le défendre à Québec. — La responsabilité de la taxe d'eau sera enlevée aux propriétaires. — Les échevins recevront une indemnité annuelle de \$1,000. — Les taxes seront percevables en quatre fois.

LES LIMITES DE LA VILLE

Le conseil de ville, réuni en Commissions Permanentes, a composé, hier soir, le bill des amendements à la Charte, après une brève étude de chacun des items. Le bill sera présenté à Québec lors de la prochaine session par le greffier de la Cité, M. Arthur Béliveau; il aura comme parrain, l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre et député des Trois-Rivières.

Nous énumérons ci-dessous les amendements qui seront présentés.

- 1.— Elections municipales: Les prochaines élections auront lieu le premier lundi de juin 1938. Les élections de février prochain seront donc ajournées à cette date. Si le premier lundi de juin est un jour de fête légale ou religieuse (c'est à dire un jour non juridique), les élections auront lieu le lendemain. Les quartiers demeurent encore les mêmes et sont toujours au nombre de 4; chacun est représenté par deux échevins, dont un représentant les propriétaires et l'autre les locataires.
- 2.— Taxes d'eau: On enlèvera aux propriétaires la responsabilité du paiement de la taxe d'eau des locaux. Ce qui revient à dire que la ville aura recours contre les locataires seulement.
- 3.— Indemnités au Conseil: Chaque échevin recevra une indemnité annuelle de \$1,000 à compter du premier février 1936.
- 4.— Ecole Technique: La contribution annuelle de \$10,000 à l'Ecole Technique sera abolie.
- 5.— Les taxes: L'intérêt sur les arriérés de taxes municipales sera porté au taux de 5 p.c.; l'actuel est de 6 p.c.
- 6.— Le colportage: Les permis pour colportage seront accordés aux individus seulement et non aux compagnies.
- 7.— Les taxes: On collectera les taxes municipales 4 fois par an au lieu d'une. Le propriétaire pourra, ainsi, payer, chaque fois, un quart de la somme de ses taxes.
- 8.— Les salles de danse: On demandera à la Législature de ratifier le règlement passé par la cité sur les salles de danse et d'accorder à la ville le droit d'imposer un permis n'excedant pas \$100.
- 9.— Les limites de la ville: Les limites de la ville du côté sud seront au milieu du fleuve.
- 10.— Referendums: Dans les referendums, les électeurs voteront par bulletins secrets seulement. La majorité portera aussi seulement sur le nombre de votes sans qu'on tienne compte de l'évaluation de leurs propriétés.
- 11.— La St-Laurence: On demandera à la Législature de ratifier la résolution, pour l'annulation des taxes municipales payables à la St-Laurence, de 1933 à 1935.
- 12.— "Trois-Rivières": Le nom "Trois-Rivières" sera le seul reconnu dans les documents officiels anglais ou français. Il n'y aura plus de "Three Rivers" à relever dans ces documents.

Avertissement du chef A. Bellemare aux automobilistes

L'enlèvement de la neige crée certains embarras à la circulation des véhicules, dans les rues de notre ville. Les charretiers, qui transportent la neige, doivent donc placer leurs voitures très fréquemment. Cela crée de nombreux dangers d'accidents, surtout quand les automobilistes filent à toute vitesse, à travers le méandre des voitures.

Le chef Alide Bellemare tient à rappeler aux automobilistes qu'ils doivent circuler très lentement dans les rues où l'on enlève la neige. Ceux qui persisteront dorénavant à faire usage de vitesse dans de semblables circonstances, s'exposent à payer l'amende.

Causerie de M. Gustave Dérôme chez les C. de C.

Shawinigan, 4 (D.N.C.) — M. Gustave Dérôme, gérant de la Cie de Téléphone Bell pour la région des Trois-Rivières, sera ce soir, l'hôte d'honneur de nos Chevaliers de Colomb et donnera dans la grande salle du conseil local, C. de C. G., une causerie sur un sujet qu'il connaît parfaitement puisqu'il traitera de cette grande invention moderne qu'est "Le téléphone". Cette soirée sera, en outre, agrémentée de projections lumineuses et de vues animées et même parlantes.

Tous nos Chevaliers de Colomb, les membres de leurs familles et leurs amis sont cordialement invités à assister à cette soirée qui aura lieu, nous le espérons, dans la salle du conseil local, ce soir même, à 8 h 30 heures. L'entrée sera libre mais on est cependant prié de prendre note que les enfants, au moins ceux qui ne seront pas accompagnés de leur parent ne seront pas admis.

Le whist de l'Ecole Saint-Paul ce soir

C'est ce soir qu'aura lieu, à l'Ecole Saint-Paul, le whist organisé par cette institution au profit des Croisés eucharistiques. Ce whist attirera certainement une foule considérable dans les vastes salles de cette institution car on y distribuera un nombre considérable de cartes de valeur. Par suite d'une erreur, ce whist était annoncé pour hier soir dans notre journal.

Heure sainte à la cathédrale

L'heure sainte pour les ligueurs aura lieu, ce soir, à 7 heures et quart à la cathédrale. Tous les ligueurs sont priés d'apporter leur carte. Cette heure sainte a lieu le premier jeudi de chaque mois à l'occasion du premier vendredi du mois.

Son Ex. Mgr Comtois sera reçu lundi chez les Ursulines

Le lundi, 8 février, à quatre heures et quart de l'après-midi, les élèves du Pensionnat et de l'Ecole Normale présenteront leurs hommages de filiale et respectueuse gratitude à Son Excellence Monseigneur A.-O. Comtois, à l'occasion du deuxième anniversaire de son intronisation sur le Siège épiscopal des Trois-Rivières.

Le clergé diocésain et le personnel des différentes Communautés religieuses de la ville sont respectueusement invités à venir assister à la modeste séance musicale et littéraire des Ursulines, heureuses d'offrir, en la circonstance, au premier Pasteur du diocèse, le tribut de leur profonde vénération et de leurs vœux les meilleurs.

Nécrologe

La Tuque, 4 (D.N.C.) — Denise, deux ans, enfant de M. et Mme Laurier Mercier est décédée à La Tuque, après quelques jours de maladie.

H. Duchesneau subira son enquête le 9. — Celle d'O. Champagne le 11

Tous deux ont été remis en liberté sous caution après avoir comparu devant son honneur le magistrat F. X. Lacoursière, hier avant-midi. — Hervé Duchesneau subira donc son enquête en même temps que son père Ludger.

LES CAUTIONS

Hervé Duchesneau, de notre ville, subira son enquête préliminaire, mardi prochain, tout comme son père, Ludger Duchesneau, me son père, pour porter les mêmes accusations par les officiers de la Police Montée. L'enquête de Ovide Champagne, de St-Stanislas, accusé d'avoir tenté d'acheter la protection de la police, pour une somme de \$5,000, a été fixée à jeudi, le 11.

Hervé Duchesneau a comparu, hier avant-midi, devant Son Honneur le magistrat F. X. Lacoursière, et s'est livré lui-même à la police. Il a été, par la suite, remis en liberté, moyennant un cautionnement de \$2,000. Son avocat est Me Hormidas Gariépy.

Les deux Duchesneaux doivent répondre à trois accusations différentes, dont la plus grave est d'avoir conspiré, avec d'autres personnes, pour frauder le gouvernement de Sa Majesté d'une somme d'environ \$4,000, entre le 1er juillet 1933 et le 1er juin 1936.

Champagne a, lui aussi, été remis en liberté provisoire, moyennant un cautionnement de \$3,000 en argent. Son avocat est Me Léon Lajoie, C.R.

Il n'y a pas eu d'arrestation d'urgence, au cours de la journée d'hier, dans le cas des personnes dont les noms sont mentionnés dans les plaintes de conspiration des deux Duchesneaux.

Geo. Bourque acquitté par le magistrat

Le magistrat Lacoursière a remis en liberté après avoir rejeté la plainte de faux prétextes portée contre lui.

AUCUNE PREUVE

Son Honneur le magistrat F. X. Lacoursière a renvoyé, hier, l'accusation de faux prétextes portée contre Geo. Bourque, de notre ville, qui a été intronisé en liberté. Le magistrat a renvoyé la plainte, parce qu'il n'avait aucune preuve de sa culpabilité. Il pouvait peut-être y avoir un doute contre l'accusé, mais pas suffisant pour qu'il soit permis de l'envoyer aux assises criminelles.

Bourque était accusé d'avoir obtenu de l'argent de trois personnes de Shawinigan, en se servant de chèques faits à l'ordre d'autres personnes.

Ces chèques provenaient du vol d'un sac de mail, commis à Sanmar, vers le 18 novembre. La preuve au sujet de Bourque, consistait dans le fait qu'il avait été vu à La Tuque, par le chef Tanguay, vers la même période. Il quitta La Tuque, en disant se rendre en Abitibi. Le vol du sac de mail eut lieu le 18 novembre. Quelques jours après, les chèques en question, étaient échangés à Shawinigan.

Furent-ils échangés par Bourque? C'est ce que rien ne permet d'établir. Deux des personnes qui échangèrent des chèques furent incapables d'identifier positivement Bourque, comme l'individu qui leur échangea des chèques. Un autre fut peut-être un peu plus positif, mais la jeune fille qui était avec lui, à ce moment-là, déclara que l'individu au cheques n'était pas Bourque. Elle le déclara de façon positive, sans le moindre doute.

On a, de plus, aucunement prouvé que Bourque se rendit à Sanmar et à Shawinigan, vers cette période.

Me Gustave Poisson agissait comme avocat de Bourque.

M. Georges Martineau

M. Georges Martineau avait profité du banquet du premier ministre, dans notre ville, pour plaider la défense des chômeurs des Trois-Rivières. Il avait, en effet, remis une lettre à l'hon. M. William Tremblay, où il exposait la situation des chômeurs trifluviens et demandait pour eux le même traitement que ceux des autres villes. Il demandait donc de ne pas permettre l'abandon de la nouvelle échelle, au 1er janvier, comme il en était question, dans le temps.

La séance de demain soir à la Société d'Histoire consacrée au passé du Cap-de-la-Madeleine

La séance de la Société d'Histoire régionale samedi soir sera consacrée à l'histoire du Cap-de-la-Madeleine. Un premier travail nous montrera le rôle de Pierre Boucher dans la fondation de notre ville-sœur; il sera présenté par M. Montarville Boucher de la Bruère. Le Rév. Père Alexandre Dugré, S.J., parlera du vieux moulin des Jésuites, au Cap.

Cette séance, consacrée presque entièrement au passé du Cap-de-la-Madeleine, aura lieu demain soir, à 8 heures, à la salle de lecture du Séminaire St-Joseph.

Les membres de la Société pourront déposer leurs suggestions dans la fameuse "boîte aux questions". Les communiqués brefs, les projets de travaux ou de manifestations ajouteront encore à l'intérêt de cette séance de la Société d'Histoire régionale.

Un personnel enseignant de 209 religieux et laïques

C'est ce que révèle les statistiques contenues dans le rapport de la visite des écoles canadiennes-françaises par l'abbé Henri Vallée.

TOTAL DE 192 CLASSES

Le personnel enseignant de la Commission scolaire des Trois-Rivières se compose de 209 professeurs religieux et laïcs, d'après les statistiques contenues dans le dernier rapport de la visite de nos écoles par l'abbé Henri Vallée, visiteur pour les écoles canadiennes-françaises.

Le personnel enseignant se divise le travail dans 192 classes, réparties entre 14 écoles.

Le personnel masculin comprend cinq directeurs, quatre assistants-directeurs, 69 religieux enseignants et 28 instituteurs laïcs.

Le personnel féminin se compose de 9 directrices, et deux assistantes-directrices, 64 religieuses enseignantes et 48 institutrices laïques.

Quatre des cinq écoles dirigées par des religieux sont sous la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes. L'autre, l'école St-Victoire, 3 (D.N.C.) — L'Assemblée générale annuelle des membres de la Société d'Agriculture a eu lieu mardi de cette semaine, à Arthabaska.

Directeurs élus à Arthabaska pour la Soc. d'Agriculture

Les comptes de l'année écoulée ont été rendus par le secrétaire-trésorier, le notaire C.-R. Garneau, et trouvés corrects.

L'élection des directeurs pour l'année courante a donné le résultat suivant:

Pour Ste-Victoire, M. Roméo Leblanc;
Pour Victoriaville, M. D.-H. Bisson;
Pour St-Christophe, M. Wilfrid Verreuil;
Pour Arthabaska, M. Philippe Colombe;
Pour Tingwick, M. C.-E. Leclerc;
Pour Warwick, M. Alphonse Desrochers;
Pour Ste-Elizabeth, M. F.-X. Morin;
Pour St-Albert, M. Henri Comtois;
Pour St-Rosaire, M. Alexandre Hébert;
Pour Ste-Hélène, M. Joseph Filion;
Pour St-Norbert, M. Henri Bernard;
Pour St-Jovite, M. Rossie Légaré;
Pour Ste-Clotilde, M. Lucien Fleury;
Pour St-Paul, M. Ernest Croiset;
Pour St-Rémi, M. Henry Champagne.

Assemblée de la Caisse Populaire de Saint-Timothée

Herouville, 3 (D.N.C.) — Ces jours derniers, à la salle publique, a eu lieu l'Assemblée générale annuelle des membres de la Caisse populaire de St-Timothée. Les membres de la Caisse, qui ont été réunis, ont élu pour 1937:

Le conseil d'administration de la Caisse populaire se compose comme suit: M. Alex. Drouin, président; M. Ovide Tremblay, vice-président; M. J.-N. Gervais, directeur et secrétaire-gérant; MM. Anthime Ayotte et Edouard Gervais, directeurs.

Les membres du comité de crédit sont: MM. Narcisse Gervais, Arthur Bergeron et Bernard Gervais.

Le comité de surveillance se compose de MM. Narcisse Gervais, Richard Rochelleau et Alphonse Gervais.

Au cours de la soirée, les membres de la Caisse populaire de St-Timothée ont également pris connaissance du rapport des activités de la Caisse, pour l'année écoulée.

M. J.-N. Gervais, secrétaire-gérant de la Caisse populaire, a présenté aux directeurs et aux membres de cette institution le rapport des activités que la Caisse a fournies, au cours de l'exercice écoulé.

La Caisse populaire compte, aujourd'hui, 79 membres et a un actif de près de \$9,000.

M. H. E. Brunelle faisait partie de ce jury

M. H.-E. Brunelle, député de Champlain à la Chambre des Communes, faisait partie du jury qui entendit le débat sur le séparatisme, entre les représentants des universités de Montréal et d'Ottawa. Ce débat a eu lieu à l'Université d'Ottawa. Ce jury était sous la présidence d'honneur de Son Ex. Mgr Forbes. Le président actif était le Dr J.-A. Couillard. Les autres membres étaient l'hon. juge Angers, M. Brunelle et M. Alexandre Taché.

Retraites fermées

La retraite fermée, qui aura lieu du 8 au 11 février, au profit des religieuses de Marie Réparatrice, 865 rue St-Charles, sera pour les employées de magasins, pour les coiffeuses et pour les autres jeunes filles, libres au début de la semaine.

Les autres retraites fermées auront lieu, du 18 au 21 février, pour jeunes filles, et du 23 au 26 février, pour dames.

Prière de s'inscrire sans retard.

Mgr Comtois à l'Académie de la Salle

Le personnel et les élèves de l'Académie de la Salle recevront Son Excellence Mgr Alfred-Odon Comtois, ce soir, à 8 heures, à l'occasion du deuxième anniversaire de son intronisation comme évêque des Trois-Rivières.

La réception aura lieu à 8 heures dans la salle des conférences de l'Académie.

GRAND'MÈRE SHAWINIGAN LA TUQUE

Bureau à Shawinigan, 50 Tamarac

SHAWINIGAN, 4 FEVRIER 1937

Téléphone 1400

L'Ecole Technique a souscrit \$50. pour la patinoire publique

Shawinigan, 4 (D.N.C.) — La patinoire publique de Shawinigan due à l'initiative de la Chambre de Commerce, et si habilement dirigée par M. Roland Mercier va commencer à voir de beaux jours avec le retour de la température froide dont nous avions si peu été favorisés jusqu'ici. La patinoire est toujours bien entretenue et il est à espérer que ceux qui pratiquent le sport du patin ne manqueront pas de s'en donner à cœur joie de la fin de la saison. Le succès de cette entreprise de la patinoire publique est grandement dû à M. Roland Mercier dont l'activité dans le domaine sportif est presque inépuisable, mais il faudrait qu'il fut bien compris que ses efforts ne demeurent pas vains si l'on veut avoir une autre patinoire l'hiver prochain. De généreux souscripteurs dont nous donnons la liste ci-dessous ont aidé M. Mercier à solder les dépenses extraordinaires qu'il a encourues pour faire construire des rampes convenables, installer la lumière électrique pour le patinage du soir, et élever une petite maisonnette pour le confort des patineurs. M. Mercier par la voix du Nouvelliste prie ceux qui ont bien voulu lui donner le coup de main de recevoir ses remerciements les plus sincères.

Cité de Shawinigan Falls \$200.00
J. Wilfrid Bruneau 50.00
C. N. Crutcheff, principal 10.00
Bail et Cie de l'Ecole Technique 50.00
R. Thio, Racette 5.00
Albert Racine 5.00
Rosaire Laliberté, épicière 5.00
Joseph Mercier, échevin 5.00
Hôtel Royal 5.00
C. Naz Maurice, restaurant 5.00
C. N. Crutcheff, personnel 5.00
Donat Veillette 5.00
Jack Walsh 5.00
B. Carufel 2.00
Bruno Richard 2.00
G. Vincent 2.00
J. U. Courteau, échevin 2.00
Carrier et Frère 1.00
Leon Harnois 1.00
Jean V. Allard 2.00
T. A. Gilbert 2.00
J. Enrie Pouliot 2.00
Anatole Bainville 1.00
J. E. Plégo 1.00
Armand Pelletier 2.00
Jos. Drolet 2.00
Jean Ducharme 2.00
Gaston Trudel 2.00
Arthur Dugré 2.00
Hébert et Nourry, électriciens 2.00
M. Mercier nous dit que les nouvelles souscriptions seront toutes les plus bienvenues.

Une magnifique soirée de l'Harmonie de La Tuque

La Tuque, 4 — Tel. annoncé, la soirée dramatique et musicale, donnée par les membres de l'Harmonie, promet d'être un vrai régal, si l'on en juge par le programme.

D'abord, le drame "L'Enfant Mauve" nous fait voir le jeune Michel dans un développement dramatique à l'égard de Robert, son jeune maître, qui, chassé par son père, a d'autre protecteur que le vieux jardinier. Ce dernier finit par prouver que l'accusation de Sova, le bandit est mensongère; c'est lui, le vrai coupable, et il est chassé en conséquence.

La comédie, "On demande un acteur" est des plus décapitantes. Les deux Mézard, comédiens avantageusement connus du public, se surpassent et donnent du naturel, de la gaieté à leur rôle d'une originalité vraiment remarquable.

Les cinq copains dans leur comédie musicale dépassent l'ordinaire, et les ayant vu à l'œuvre, nous pouvons vous assurer d'un succès complet. Abraham, Le Capitaine, Slim, Baptiste et Louis feront poudoyer de rire les plus sérieux.

Bazooka surprise donnera au public l'avantage de voir les talents d'un des nôtres, ce dernier fera jouer un instrument fait de ses propres mains. Ajoutons que les ménages se servent du même matériel.

Dr Albert M. Hamel
Médecin Chirurgical
120, 2ième Rue
Shawinigan Falls
Tel. 461.

4 6 11 13 18 20 25 27

AVEZ-VOUS ESSAYÉ
LES PRODUITS
Gladiator
ESSAYEZ-LES
Thés, Cafés, Cacao, Poudre
à pâte, Essences, Epices
pures.

Mar. Jou. Sam. J. N. O.

UN AUTRE PRODUIT QUAKER
— la Céréale 100% de
Blé Entier !

BISCUITS DE BLE ENTIER
DE LA MARQUE
MUFFETS
Fabriqué au Canada par The Quaker Oats Company

Des équipes de souscripteurs pour l'église Saint-Bernard

Ces personnes parcoureront les diverses sections de la paroisse afin de recueillir les \$6,000.00 dont on a besoin pour la restauration de l'église.

QUATORZE EQUIPES EN TOUT

Shawinigan, 4 (D.N.C.) — Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, les marguilliers anciens et actuels de St-Bernard se sont réunis, la semaine dernière, et ont décidé d'organiser dans toute la paroisse une grande souscription afin de recueillir les fonds nécessaires en vue de la restauration de l'église paroissiale. Ces travaux de restauration, comme nous l'avons déjà rapporté, sont estimés à \$6,000.00, mais, comme l'a déclaré M. le curé Eric Tremblay, cette somme ne pouvait être prise à même les recettes ordinaires de la fabrique. Il s'agissait donc de trouver un moyen pour l'obtenir et c'est alors qu'il fut décidé d'attribuer cette fin par une campagne de souscriptions. Un comité fut aussitôt formé dont M. Napoléon Jacques, marguillier de poste et ancien marguillier de St-Bernard, a été nommé président. Ce comité s'est incessamment mis à l'œuvre et tout un plan a été préparé pour entreprendre la souscription dans la paroisse de St-Bernard. Quatorze équipes de deux hommes chacune ont été formées et la paroisse a été divisée en autant de sections. Les sollicitateurs ont commencé leur travail déjà et nous apprenons que jusqu'ici les résultats sont des plus satisfaisants. Le résultat final de la

St-Stanislas

PARTIE DE CARTES
Une partie de cartes eut lieu le 25 décembre au profit des œuvres paroissiales sous les auspices de M. le curé. La ligue du Sacré-Cœur en avait la direction. La mauvaise température a empêché beaucoup de gens de s'y rendre, mais cette soirée fut bien réussie et plusieurs s'en retournèrent avec de jolis cadeaux.

Voici la liste des cadeaux distribués:
Prix de présence, un cadran, gagné par Mlle Armande Charest, don de M. R. R. F. St-Gabriel.
5 parties:
Une cafetière gagnée par M. Napoléon Guilmond don de M. Orla Champagne.
20 prix un cabaret gagné par Mme Adolphe Dery don de M. Bruno D. Cosette.

30 prix une boîte de papier à lettres gagnée par M. Adolphe Dery, don de M. et Mme Georges Blais.
40 un foulard gagné par Mlle A. Edouard Dery, don de M. et Mme Edouard Dery.
4 parties:
1er prix une jarre à biscuits gagnée par M. Napoléon Veillette, don de M. Adolphe Dery.
20 prix, un plateau gagné par M. Maurice Lacourrière, don de M. Norbert Mongrain.
30 prix, une robe gagnée par M. Justin Boucher, don de Mme Charles Jacob.
40 prix un miroir gagné par M. Jean-Claude Massicotte, don de M.

celui dont son instrument est fait, pour l'entretien de leur intérieur.
N'attendez pas à la dernière minute car les billets s'enlèvent rapidement et ils ne restent plus que quelques places libres.
Répétons que deux haut-parleurs seront installés dans la salle.

Cartes professionnelles

MEDECIN

Dr Maurice Lahaie, médecine générale, spécialité: accouchements. Ex-interne: Maternité de Québec. 165, 4ème rue, tel. 64.

MEDECINS

Dr A. BARABE
SPECIALISTE
Yeux, oreilles, nez gorge
Tel. 303 44, 5ème Rue Shawinigan

Dr R. L. LAMY
CHIRURGIEN
Tel. 36

"AUJOURD'HUI, NOS JUMELLES
DIONNE EN SANTÉ ONT EU
DE L'AVOINE QUAKER."

Dr Allan Roy D'Arfor

Riches en Vitamines B naturelles pour
**FORTIFIER LES NERFS
LA DIGESTION, L'APPÉTIT**

"Vous ne Pouvez pas Battre le Record
de 3 Ans des Dionne! Ainsi, Nous
Nous en Tenons à l'Avoine Quaker!"

Une bonne assiette coûte moins de 10
Commencez votre journée en assurant votre vitalité

QUAKER OATS

Le Chemicals va rencontrer le Tacco en finale

Shawinigan 4 (D.N.C.) — Le Chemicals vient de triompher du Tacco par 3 à 1 pour remporter la série de deux parties par 10 à 2. Comme on le voit, les hommes de Léo Baril n'ont eu aucune difficulté avec les hommes de Jérome. Ils les ont déclassés sur tous les points.

Par cette victoire, les chimistes ont mérité le droit de rencontrer les barbières de Tacco en finale pour le championnat de la ligue St-Marc. La première rencontre aura lieu dimanche prochain le 7 février, à deux heures précises. Chaque club est confiant de remporter la série de deux dans trois. Le Tacco prétend conserver son record intact tandis que le Chemicals est assuré de prendre deux victoires décisives sur les hommes d'Ovila Beaulieu.

Anniversaire

Shawinigan, 4 (D.N.C.) — Dernièrement M. et Mme Cléophas Garceau recevaient un groupe de jeunes filles à l'occasion du quinzième anniversaire de naissance de leur fille Rita. Étaient présentes, outre l'héroïne, Mlle Rita Garceau, Mlle Raynald Boucher, Jeannine et Auline Garceau, Hélène Labonté, Marie-Rose Poudrier, Estelle Auger, Gertrude LaPointe, Jeanne d'Arc Carrier, Dolores Charette, Marcelle Boucher, Bibiane Beaulieu, Jacqueline Gagnon, Yvette Bertrand, etc. Il y avait également un groupe de musiciens.

Mlle Raynald Boucher lut l'adresse et on présenta à l'héroïne de nombreux et jolis cadeaux. A la fin de la soirée un goûter fut servi et tous se séparèrent à une heure fort avancée emportant un bon souvenir de cette soirée.

bienfaiteurs.

MESE A L'OCCASION DE L'ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE DE

M. LE CURE J. E. LAMY
Le 31 décembre eut lieu dans notre église une messe à l'occasion de l'anniversaire de notre vénéré curé M. J. E. Lamy.

La chorale des demoiselles et des fillettes a exécuté un joli programme musical durant la messe qui eut lieu à 6 h 14 heures.

Le maire de Québec assistera au banquet offert au Dr M. Trudel

Shawinigan, 4 (D.N.C.) — Les organisateurs du banquet qui sera offert au Dr Marc Trudel, député de St-Maurice à Québec et vice-président de l'Assemblée législative, samedi soir prochain, manifestent un enthousiasme des plus justifiés. C'est que non seulement les billets pour ce banquet s'enlèvent à une vive allure, mais chaque jour apporte la nouvelle d'adhésions fort intéressantes.

Ainsi à la liste des personnes de marque qui ont promis d'assister à ce banquet et dont la liste a déjà été donnée dans le journal, il faut encore ajouter le nom du maire de la ville de Québec, M. Ernest Grégoire. Ce dernier a en effet avisé par lettre le secrétaire de la Chambre de Commerce qu'il sera là pour prendre part au banquet du Dr Trudel. Comme on peut s'en rendre compte, cet événement sera rehaussé par la présence d'une bonne phalange d'hommes éminents. On est toujours assuré de la présence au banquet de samedi soir de l'honorable Maurice Duplessis, Premier Ministre de la Province, de plusieurs députés de son cabinet et de plusieurs députés, entr'autres du maire de Montréal, M. Adhémar Renaut, des députés fédéraux de St-Maurice et des Trois-Rivières, M. Alp. Crête et l'hon. Wilfrid Gariépy, etc.

Les organisateurs tiennent encore une fois à souligner le fait que ce banquet n'aura absolument aucun caractère politique et que tous les citoyens de Shawinigan comme du comté de St-Maurice, en particulier y seront les bienvenus. S'il en est encore cependant qui veulent assister au banquet et qui n'ont pas encore leurs billets, ils feront bien de s'en procurer sans plus de retard s'ils ne veulent pas s'exposer à être déçus. Le nombre des billets est limité et il n'en reste que très peu de disponibles.

La ligue de quilles de la Banque Provinciale débute

Shawinigan 4 (D.N.C.) — La Banque Provinciale et les Financiers sont sortis vainqueurs lors de l'ouverture de la ligue composée des clients et d'employés de la Banque Provinciale, Larue des Financiers a remporté les honneurs de la soirée d'inauguration, en totalisant 353 avec des simples de 133 et 121. L. Talbot et le Dr Lahaye furent également brillants avec des parties de 112 et 113. Le plus fort total des 2 joutes revient aux Financiers avec 826 avec une première partie de 316.

Un coup d'oeil sur le résumé de ces deux rencontres vous donnera une idée de la valeur respective des joueurs et des équipes.

PROVINCIAUX

Jos. Bilodeau 88 89 83—270
L. Talbot 80 113 64—257
A. Rainville 68 75 62—205

BANQUE PROVINCIALE

P. Gagné 88 78 74—240
M. Bellefeuille 91 80 91—262
Aug. Houde 89 83 104—276

FINANCIERS

J. Allard 98 75 72—245
P. Bourassa 85 75 68—228
Larue 133 121 99—353

PROFESSIONNELS

Ed. Fleury 82 75 104—261
Guillemette 116 61 78—255
Dr Lahaye 90 112 85—287

288 245 267—803

Succès de la partie des cartes des Enf. de Marie à La Tuque

La Tuque, 4 — Répondant généralement à l'invitation des Enfants de Marie, une foule de près de quatre cents personnes, s'est rendue à la salle paroissiale pour prendre part à la grande partie de cartes organisée par ces dernières, sous le patronage de M. le curé Eugène Corbelle.

Comme M. l'abbé Savard, aumônier de la congrégation est actuellement sous traitement à l'hôpital St-Joseph de cette ville, M. l'abbé Dufour a gracieusement prêté son concours comme directeur suppléant, contribuant pour beaucoup au succès de cette soirée. Pour la circonstance, la salle était décorée des symboliques couleurs blanche et bleue.

Un succulent goûter surprise, ainsi que des rafraîchissements furent servis, sous la direction de la présidente, Mlle Marie-Ange Rivard, aidée des autres membres du conseil: Mlle Emilienne Hébert, Brigitte Gravel, Jeanette Rivard, Germaine Tremblay et quelques autres jeunes filles de la Congrégation. Chaque sandwich cachait un numéro destiné à être tiré au sort pour un magnifique miroir donné par Mlle Hamel.

Les heureux gagnants se partageant de nombreux et riches cadeaux, don des membres de la Congrégation et des marchands de la ville. Ces derniers surtout méritent toutes nos félicitations car ils surent rivaliser de générosité.

Prix d'assistance: Mme Damascène Lacroisette, Mme Pierre Savard.

Numéro surprise aux sandwiches: M. Alphonse Lebel, barbier.

Lac à la Tortue

A l'occasion du nouvel an plusieurs parents et amis sont venus visiter leurs familles entre autres M. l'abbé Donat Guillemette aumônier curé au presbytère.

M. et Mme Jean-Louis Marchand des Trois-Rivières, M. et Mme Napoléon Vanasse, de Louiseville, M. et Mme Hervé Marchand, de Shawinigan chez M. Philippe Marchand.

La famille Honorius Francoeur du Cap de la Madeleine chez M. Philippe Francoeur.

M. Emile Benumier et sa famille du Cap de la Madeleine chez M. Edmond Maurier.

M. Antonio Côté dans sa famille.

Mme Henri Lamocque de Grand

CARNET SOCIAL A SHAWINIGAN

Shawinigan, 4 — M. le Dr Marc Trudel, M.P.P., et M. Alex Gauthier sont allés à Québec en voyage d'affaires, ces jours derniers.

Le Rév. Père Beauséjour, O.M.I. du Cap-de-la-Madeleine, est actuellement l'hôte de M. le curé E. Tremblay, de St-Bernard.

Mlle Cécile Cosette, de retour d'un voyage de quelques semaines à St-Casimir et à Québec. Étaient de passage, ces jours-ci chez M. et Mme Ernest Lamont, MM. Paul Nicol et René Giras, de Grand'Mère; M. Aurèle Mongrain, de St-Stanislas, Mlle Simone Bellefleur et Mme Bruno Mongrain, des Trois-Rivières.

Mme Henri Lambert, de Montréal, ainsi que Mlle Gracie Aniollette Lambert ont rendu visite à M. et Mme Arthur Piquette.

A LA TUQUE

M. Gabriel Gignac, pilote de Montréal est à La Tuque, chez ses parents M. et Mme Arthur Gignac.

Mlle Marie-Berthe Gignac est à Québec pour quelques jours.

MM. Loyola et Wilfrid Tremblay sont à Montréal pour quelques jours.

M. Evangéliste Légaré, de retour de l'hôpital de l'Enfant Jésus, Québec.

Mère, Mme Florence Ball, M. Mlle Olivier Raymond des Trois-Rivières chez M. Joseph Goyette.

Mme Thomas Carignan dans sa famille.

Mlle Marguerite Rioux, institutrice à la Grand'Mère chez son père.

Mlle Gracia Thibault, M. Raoul Martel de Shawinigan chez M. Johnny Thibault.

M. et Mme Lionel Poulin et leur fille de Nouvelle-Écosse chez M. Jérôme Poulin.

Mlle Carmen et Solange Chénier étudiantes à la Pointe du Lac et promenant chez leurs parents.

M. et Mme Armand Dore d'Almerville chez M. Jules Arneault, Thomas Houle et M. Robert Matton chez son père.

Dr P.-E. JULIEN
Spécialiste
Yeux, Oreilles, Nez Gorge
Bureau tel. samedi à
Grand'Mère
32, 5e Rue. Tel. 353
Shawinigan
Jeudi et samedi. i.n.o.

Jeudi et samedi. i.n.o.

VENTE DE FEVRIER

Chez
JOS. DROLET, Ltée

Il nous faut de l'espace

A tout prix, pour les meubles du printemps et la marchandise nouvelle qui arrivent tous les jours.

INNOVATION

6% d'intérêt

Nous paierons 6% d'intérêt sur tout acompte reçu avant la livraison des marchandises, à partir de la date de l'achat.

Achetez maintenant. Entreposage gratis.

Rideaux en dentelle Nottingham

ELEGANCE — A PEU DE FRAIS
Beaux et riches rideaux en véritable tulle-fillet Nottingham écru. Dessins de bon goût... classiques, fleuris. Bords unis qui rendent le lavage plus facile. Environ 45 pouces de large et 2 1-2 verges de long. La paire \$2.25

ENSEMBLES DE VIVROIR

9 articles
1 Chesterfield
2 Fauteuils
2 Coussins
1 Tabouret
1 Table de Bout
1 Lampe
1 Abat-jour
\$79.00
CHEZ DROLET

GRATIS
Profitez de cette vente pour acheter vos meubles. Nous les entreposons gratis jusqu'au printemps.

Jos. Drolet, Ltée

Le plus grand magasin de meubles de la Mauricie
72, 5e RUE
SHAWINIGAN FALLS
Téléphone 176

Département d'Economies

Une quantité d'articles de ménage légèrement usagés, mais réparés à neuf que nous voulons liquider à prix de débarras.

Spéciaux

- Lit d'acier tubulaire émailé brun.
- Sommier en broche quadrillé.
- Matelas en coton avec bord roulé.

Toutes les grandes 3 pieds 3/8" 4' 4 1/2"

Les 3 Morceaux
\$13.95

1 Machine à laver marque "De Lile", cuve en bois. En parfaite condition... **\$24.50**

1 Machine à laver de marque "Connor", cuve en bois. Prête à donner le maximum de rendement. Bas prix de... **\$19.50**

1 Machine à laver de marque "Connor", cuve en cuivre. Très bon état. Ne occasion... **\$24.50**

1 Mobilier Chesterfield, 3 morceaux, recouverts en crotonne. Spécial pour... **\$29.75**

1 Mobilier Chesterfield 3 morceaux, recouverts en Home Spun. Reconstitué à neuf. Spécial pour cette vente... **\$39.00**

1 Divanette en chêne fumé, pouvant faire un lit double, avec matelas. Spécial à... **\$12.75**

1 Mobilier de salle à manger, en acajou solide comprenant 9 morceaux. Une vraie aubaine. Hâtez-vous d'en profiter... **\$34.50**

Le Trois-Rivières a infligé au Rosemont un blanchissage de 11 à 0

Les joueurs de Montréal ont essuyé la plus humiliante défaite jamais infligée à un club de la ligue Mont-Royal depuis le début de la saison. — Le Trois-Rivières en dépit de l'absence de quatre de ses joueurs afficha une supériorité qui ne fit aucun doute. — Olivier et Campeau se mettent tout particulièrement en évidence. — Premier blanchissage de Saint-Onge.

LE ST-JEROME ICI LE 10 ?

Réellement notre club devient de plus en plus surprenant et pour une autre fois, les amateurs qui se sont rendus à l'aréna, hier soir, ont été à même de constater, nos vaillants porte-couleurs ont infligé au Rosemont la plus humiliante défaite qu'un club de la ligue Mont-Royal ait subie cette saison, en le déclarant par un blanchissage de 11 à 0.

En effet, les notes ont démontré de brillante façon que l'absence de quatre coéquipiers n'était pas un handicap sérieux pour eux, sans toutefois atténuer le mérite de ceux qui n'ont pas figuré sur l'alignement, pour les raisons que l'on connaît déjà.

Le gérant du Rosemont causa lui-même, indirectement, la défaite de son club, dès la première période, en donnant ordre à ses protégés de jouer sur la défensive sans doute afin de laisser patiner nos locaux et de les empêcher, par suite, de tenter de prendre l'avantage. Mais sa tactique ne fonctionna pas, car son système défensif était des plus élastiques.

Les joueurs de McCarthy ont profité pour déclarer des attaques constantes, qui leur ont permis de marquer quatre points dans la première période, leur assurant pratiquement la victoire, car il était visible que le jeu du Rosemont devenait de plus en plus désorganisé à mesure que la partie progressait. Olivier, Campeau et Dupuis déjouaient Robillard individuellement pour le premier deuxième et quatrième point, tandis qu'Hervé Olivier se fit le collaborateur de Loftus pour enregistrer le troisième.

Dans la manche suivante Trois-Rivières monta le score à 7 à 0 et le jeu se fit presque continuellement dans la zone du Rosemont. Notre gardien de buts St-Onge, qui a été très bon pendant la première période, n'avait que quelques lancers à bloquer. N'eût été la courageuse tenue de Robillard dans ses buts, les locaux auraient certainement enregistré plus de points. Ses défenses furent loin de lui donner le support qu'il attendait d'eux.

Olivier ouvrit les hostilités dans cette session en comptant le cinquième point sur une passe de Loftus, pendant que Robillard était au banc du pénitencier. Jean-Paul Campeau enregistra les deux autres buts, sur des passes de Ernie Graham et Sauvageau. Olivier amusa grandement les spectateurs pendant une coupie de minutes en donnant une exhibition "à la Jost", en contournant tout à tour les cinq joueurs du Rosemont dans le centre de la glace à deux reprises.

Dans la période finale, nos

joueurs en profitèrent pour améliorer leur classement parmi les seconds de la ligue, lorsque "Baba" Loftus et Sauvageau passèrent le disque chacun deux fois derrière Robillard, sur des passes de Campeau, de Robinson, de Graham, de Trotter et d'Olivier. Les joueurs du Rosemont se rallièrent vers le milieu de cette manche, pour essayer d'éviter le blanchissage mais St-Onge ainsi que les joueurs de défenses: Trotter, Dupuis et Caron étaient très solides.

Ce blanchissage était le premier de la saison pour notre club, qui l'a certainement mérité. Le match d'hier soir, nous a donné l'occasion de constater une grande amélioration chez nos joueurs, tout spécialement chez Olivier qui s'est de nouveau distingué en comptant deux points en plus de fournir deux passes. Hervé même maintenant les seconds de la ligue Mont-Royal avec une avance de six points. Un autre qui a fait largement sa part, est Jean-Paul Campeau avec trois points et deux assists. Ce total de 5 points place maintenant Campeau en deuxième position des deux sections de la ligue, quelques points jouant en arrière de son coéquipier Olivier.

Les amateurs locaux auront probablement l'occasion de voir la fameuse équipe du St-Jérôme, car c'est la sensation de la ligue provinciale, la semaine prochaine, centre de Trois-Rivières de la ligue Mont-Royal. Le St-Jérôme a commencé les négociations hier soir, par téléphone avec la direction de notre club et voudrait jouer un "home and home" afin de comparer la force de ces deux équipes. On s'attend à des belles parties dans le courant de la journée et nous serons en mesure de donner plus de détails dans notre édition de demain.

ROSEMONT TROIS-RIVIERES
Robillard Buts St-Onge
Graham Défenses Trotter
Halbert Défenses Robinson
McCallum Centres Loftus
Lambertus Allies Olivier
Fogarty Substituts E. Graham
Mau, Dion Sauvageau
Mar, Dion Caron
Langvin Sauvageau
Morlay

PREMIERE PERIODE
1—Trois-Rivières, Olivier 7.00
2—Trois-Rivières, Campeau 9.49
3—Trois-Rivières, Loftus (Olivier) 18.00
4—Trois-Rivières, Dupuis 19.49
Punitions: Halbert, Robinson, Graham.

DEUXIEME PERIODE
5—Trois-Rivières, Olivier 3.20
6—Trois-Rivières, Campeau 9.11
7—Trois-Rivières, Campeau (Graham-Sauvageau) 13.20
Punitions: Robinson, Caron.

TROISIEME PERIODE
8—Trois-Rivières, Sauvageau (Campeau-E. Graham) 7.00
9—Trois-Rivières, Loftus (Robinson) 7.52
10—Trois-Rivières, Sauvageau (Campeau) 11.41
11—Trois-Rivières, Loftus (Olivier-Trotter) 14.46
Punitions: Maurice Dion (2), Loftus (3), Halbert, Olivier.
Arbitres: René Milot, Montréal, et Jos Brouillette, Trois-Rivières.

Le championnat en ski de la Mauricie samedi et dimanche

La Fonderie l'Islet tentera de remporter sa première victoire de la saison contre St-Lawrence

La Fonderie l'Islet rencontrera le club St. Lawrence, ce soir, à 7 heures 30, dans une toute régulière de la ligue de hockey St-Philippe, à la patinoire Guillemot.

Le club de la Fonderie réussira-t-il à remporter sa première victoire de la saison aux dépens du St. Lawrence? C'est la question qui circule sur toutes les lèvres des amateurs.

Les équipiers de la Fonderie l'Islet ont un espoir légitime mais périlleux, lorsqu'ils espèrent triompher du St. Lawrence. Il suffit de se rappeler que le St. Lawrence est en tête de la ligue pour constater que la Fonderie aura une dure besogne.

La partie devrait fournir du jeu rapide. Les amateurs sont invités. La rencontre commencera à 7 heures 30.

Il sera disputé sous les auspices du club de ski de Grand'Mère en fin de semaine. — Le Cross-Country, le downhill, et les sauts en ski. — Trois-Rivières sera représenté dans ces trois épreuves.

UN BANQUET DIMANCHE

Le championnat de la Vallée de St-Maurice pour le saut en ski, jusqu'à date, a toujours été tenu sous les auspices de notre club local et passé cette année au club Grand'Mère.

Les officiels de ce club étaient de passage en notre ville cette semaine et ils sont repartis assurés que leur organisation remporterait un succès colossal à cause de la collaboration des autres clubs de ski de toute la Mauricie.

Le club Trois-Rivières sera représenté par ses meilleurs skieurs. Voici les Trifurques qui participeront aux sauts: Stanley Dufresne, Lucien Laferté, Ralph Platt, Philippe Drolet, Fernand Latour, R. Croteau, Elmer McCulloch, Albani Bolsvert, Bob Heywood, George Meredith.

Elmer McCulloch représentera Trois-Rivières dans le Cross-Country.

Dans le Downhill: Jean Descoiteux, Roland Bourdon, Bill Mowbray, Stanley Dufresne et Duncan Breese.

La course aura lieu samedi après-midi, le 6. Le downhill se tiendra dimanche matin. L'après-midi de dimanche sera consacré aux sauts. Une danse aura lieu samedi soir et un banquet clôturera la semaine.

Inauguration d'une série de concours mixtes au Central

Ces concours se continueront durant une quinzaine de semaines, chaque lundi soir. — De magnifiques prix en argent récompenseront le travail des quilleurs.

NOUVEAU SYSTEME DE COMPTAGE

A partir de ce soir la direction de la salle de quilles Centrale inaugure une série de concours mixtes qui se continueront chaque jeudi pendant une quinzaine de semaines.

De magnifiques prix en argent — au moins \$15 — et une vingtaine d'autres prix seront offerts par le Central Bowling et des amis du jeu de quilles.

Tous les quilleurs et quilleuses, qu'ils appartiennent à des ligues ou non, sont invités à participer à ces concours mixtes.

Afin de donner une chance égale à tout le monde on se servira d'un nouveau système de comptage.

D'abord à chaque séance les noms des joueurs seront tirés au sort de sorte que personne ne pourra savoir à l'avance qui sera son co-équipier.

Il est évident que des changements complets se produiront chaque semaine et qu'il y aura des séries de hauts et de bas.

Pour pallier à ce désavantage on a eu sage de ne tenir compte que des moyennes d'équipe. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, les deux membres d'une équipe mixte qui aura totalisé 700 s'en tireront, le quilleur et la quilleuse, avec une moyenne de 350 pour les 3 parties.

Les semaines suivantes les moyennes d'équipes seront différentes avec les changements de partenaires.

A la fin des tournois on fera le total de ces moyennes successives et les quilleurs et quilleuses qui auront compté le plus de points auront droit par ordre de rang au choix des prix.

Quant à ces prix il y en aura respectivement pour les quilleurs et les quilleuses et toujours par ordre de mérite.

Que l'on n'oublie donc pas le tournoi de ce soir! On ne sait jamais l'effet d'un bon départ.

Victoire du club de R. Lefebvre

Le "Pick Up" de Roland Lefebvre est sorti victorieux de la fameuse équipe jockey par le pointage de 4-2. Les compteurs furent les trois frères Abrah. H. Abrah en compta 2 à lui seul. Cette partie fut la première du 3 dans 5 qui se continuera plus tard.

Ce même "Pick Up" avait fait, précédemment, partie nulle avec le club jockey du quartier St-Philippe, 3-3. Les compteurs furent Champagne et Ph. Projean.

Partie nulle

Le club de gourmet Pellerin a annulé récemment contre le J. N. Godin, la joute se terminant par le score de 5 à 5. L'étoile de la joute fut Jacques Pellerin qui enregistra quatre points ainsi qu'un assist. Un défi est lancé à toute équipe de même calibre.

Pour informations, s'adresser à Jacques Pellerin, 2104 rue Royale ou à Claude Fournier 527 rue rue Mc Dougall.

Philadelphie bat le Springfield 6 à 1

Philadelphie, 4. — Les Ramblers ont vaincu le Springfield au score de 6 à 1, hier soir, dans une joute de la ligue Internationale-Américaine.

Voici le sommaire:

Première période:
1—Ramblers, Mason 15.06
2—Ramblers, Mason (Krol, Gustafson) 4.11
3—Ramblers, Kirk (Hextall, Smith) 19.21

Troisième période:
4—Springfield, McBride 5.10
5—Ramblers, Hextall (Smith, Kirk) 14.00
6—Ramblers, Smith (Kirk, Hextall) 19.43

Philadelphie bat le Springfield 6 à 1

Scranton, 4. — Danno O'M'honey, 230, Irlandais, tombe Joe Cox, 228, St-Louis, 37.30

Trenton, 4. — Ernie Dusek, 232, Omaha, défait George McLeod, 225, 2 chutes consécutives.

Portlandore, 4. — Dean Detton, 210, Salt Lake City, défait "Red Shadow", 225 ce dernier abandonne pour cause de blessure.

La lutte hier soir

Scranton, 4. — Danno O'M'honey, 230, Irlandais, tombe Joe Cox, 228, St-Louis, 37.30

Trenton, 4. — Ernie Dusek, 232, Omaha, défait George McLeod, 225, 2 chutes consécutives.

Portlandore, 4. — Dean Detton, 210, Salt Lake City, défait "Red Shadow", 225 ce dernier abandonne pour cause de blessure.

R. Sauvageau en tête des compteurs de la ligue de hockey St-Philippe

La saison tire à sa fin, dans la ligue St-Philippe, et les compteurs se font une guerre acharnée. Jos. Chabot a fait un gain considérable, depuis les dernières joutes. En effet, il avait 7 points de différence avec le meneur R. Sauvageau et il est maintenant en deuxième position, avec F. Campeau, un point seulement en arrière de R. Sauvageau.

F. Campeau a le plus grand nombre de buts, soit 13, tandis que R. Sauvageau est premier pour les assists, avec 13, suivi de près par A. Guimond, qui en compte 12.

Le vainqueur de la ligue est aussi R. Sauvageau, avec 24 minutes. A. Veillette et R. Jolin viennent ensuite avec, respectivement, 16 et 14 minutes, chacun.

Voici les positions des clubs. La partie du 7 février n'y est pas comprise.

St. Lawrence	7 6 1 0 36 15 12
Canadien	8 5 3 0 39 36 10
F. L'Islet	7 0 7 0 19 43 0

Pour les punitions, le Canadien mène, avec 77 minutes. Le St. Lawrence en a pour sa part 41 et la Fonderie seulement 41.

Voici une liste des compteurs avec les punitions:

R. Sauvageau, Can.	7 13 20 24
F. Campeau, Can.	12 6 19 21
J. Chabot, St-L.	7 10 19 21
A. Guimond, St-L.	3 12 15 14
R. Belzil, St-L.	7 7 14 21
L. Larose, Can.	7 4 11 21
R. Guimond, St-L.	5 2 17 21
R. Jolin, St-L.	3 2 17 21
H.-P. Carle, Fond.	3 2 17 21
R. Gignac, Fond.	5 1 6 12
L. Desrochers, Fond.	3 2 6 12
J. Bourgeois, St-L.	3 2 6 12
A. Veillette, Can.	1 4 6 12
E. Lavioie, Can.	1 4 6 12
L. Piché, C. Fond.	1 4 6 12
A. Legendre, Can.	2 2 4 6 12
J.-C. Boucher, Fond.	1 3 4 6
E. Gaulin, Can.	3 0 4 6
G. Jolin, St-L.	2 1 3 6
C. Boucher, Can.	2 1 3 6
P. Rivard, Fond.	0 3 3 6

McGill et Victoria gagnent les joutes du Groupe Senior

Montréal, 4. — Le McGill a défait les As de Québec au score de 2 à 1 dans les joutes régulières du Groupe Senior hier soir. Toutes les parties qu'il a jouées contre McGill, Québec les a perdues. Tous les points furent comptés au cours de la deuxième période. Crutchfield et Elie comptèrent pour McGill tandis que Martin pour les As.

Première période
Punitions: Wing, Keiler.
Punitions: Wing, Keiler.
1—McGill, Crutchfield (Walker) 12.00
2—McGill, Elie 13.00
3—Ases, Martin 13.00
Punitions: Crosby, Elie, Brennan, 2, Croghan, Piddock, Meikens, John.

Troisième période
Pas de point.
Punitions: Hall, Lamb, Croghan, Stangle.

Le club Victoria a encaissé le Canadien 7 à 1, hier soir, dans la deuxième joute du programme du Groupe Senior à Montréal. Le Canadien évita le blanchissage à la troisième période.

Farmer sera deux points en avance, avec une assistance. Smith compta aussi deux points. Neville compta le seul point pour Canadien.

Voici le sommaire.

PREMIERE PERIODE
1—Victoria, Munday (Carroll) 1.00
Punitions: Houde, Wigle.

DEUXIEME PERIODE
2—Victoria, Farmer 9.00
3—Victoria, Shamessy 10.00
4—Victoria, Smith (Farmer, MacNeil) 12.00

TROISIEME PERIODE
5—Canadiens, Neville (Houde) 8.00
6—Victoria, Smith (Wigle) 12.00
7—Victoria, MacNeil 14.00
8—Victoria, Farmer 15.00

Rencontres contestées au Central B.

Aucun club ne réussit à blanchir son adversaire dans les joutes de la classe "B", hier soir.

LES VAINQUEURS

Les équipes de petites quilles de la classe B au Central Bowling se sont livrées lundi soir, les parties contestées. Pas un club n'a réussi à blanchir son adversaire. Le Nouvelliste a gagné deux parties contre le club Héroux, le C.P.R. en a fait autant contre le Jos. St-Pierre et le Peps Cola a suivi l'exemple des deux vainqueurs précédents en battant le Gouin Lumber en deux parties.

L'équipe du Nouvelliste a remporté le plus fort total d'équipe 1804. G. Caron a été le joueur le plus effectif de la soirée en roulant une partie simple de 163 et un total individuel de 404. Le Gouin Lumber a joué la meilleure partie contre le club Héroux. Voici la position des équipes en incluant les parties d'hier soir.

G.	P.	Pts
H. Héroux	4	2 3529
Peps Cola	3	3 3555
Le Nouvelliste	3	3 3517
Gouin Lumber	3	3 3432
Jos. St-Pierre	3	3 3430
C. P. R.	2	4 3346

Suit le détail des parties d'hier soir.

LE NOUVELLISTE			GOUIN LUMBER		
A. Julien	160	95 122-377	A. Alarie	158	113 78-343
L. Savoie	96	110 99-305	M. Pellerin	136	111 122-303
E. Bergeron	123	111 130-364	R. Legendre	97	110 82-289
P. Turcotte	114	155 111-380	J. Bennett	118	96 134-349
O. Héroux	129	116 133-378	F. Newberry	147	105 129-371
622 587 595-1804			656 535 545-1731		
HEROUX TABACONISTE			CE SOIR		
G. Lévesque	105	135 96-336	à 7.30 heures précises		
H. Héroux	102	114 93-309	à la Patinoire Guillemot		
J. Gélinas	93	158 143-394	Joute de hockey de la		
P. Lamarche	126	117 110-333	Ligue St-Philippe		
G. Gélinas	126	129 136-391	St-Lawrence vs		
552 653 578-1783			Fonderie L'Islet		
JOS ST-PIERRE			VENEZ EN FOULE!		
R. Descoiteux	94	84 104-272			
A. Lafrenière	102	137 145-384			
Vadeboncoeur	107	114 115-332			
G. Panneton	89	89 103-281			
R. Morin	97	97 125-311			
469 519 592-1580					

Excursions à prix réduits pour l'OUEST CANADIEN

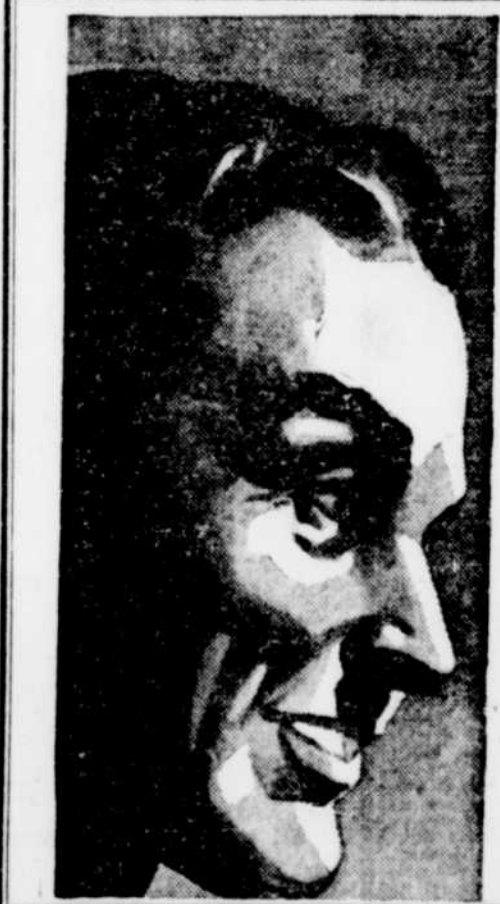
Départs tous les jours du 20 fév. au 6 mars
ALLER ET RETOUR DES TROIS-RIVIERES

	Voitures	Wagons	Wagons
	10	15	20
Winnipeg	\$29.10	\$38.35	\$47.60
Regina	26.25	35.50	44.75
Saskatoon	23.40	32.65	41.90
Calgary-Edmonton	15.15	24.40	33.65
Banff	47.40	56.65	65.90
Jasper	47.40	56.65	65.90
Vancouver-Victoria	39.10	48.35	57.60

Les prix indiqués ci-dessus ne couvrent que le passage de première. Un supplément est exigé pour l'occupation d'une couchette dans un wagon-lit.

Billets réduits proportionnellement pour toutes les autres stations de l'Ouest canadien. Pour achat de billets et tous renseignements complémentaires, s'adresser aux agents.

PACIFIQUE CANADIEN



Nous vous invitons à profiter des avantages qu'offre notre

Grande Vente

que nous continuerons en février

REDUCTIONS
SUR NOTRE STOCK DE
20% CONFECTION POUR HOMMES
30% ET MERCERIES

ROYAL STORE, Ltd

317, rue Des Forges Téléphone 373 Trois-Rivières

BARBENOIRE LE PIRATE



Personne n'avait en ce moment le loisir de s'occuper du mutin grec que de Gama venait d'être déposé inconscient sur le pont du sloop. "Hissonez toute la toile que nous pouvons porter", dit le capitaine. "Mais ne devrions-nous pas nous rendre au vaisseau du roi?" demanda Tom.

"Oui, si nous voulons être tous pendus à ses verges!" répondit de Gama. "Mais nous ne sommes pas coupables et nous pourrions expliquer que c'est Soivos qui, dans un accès de folie, a hissé ce drapeau noir", déclara Tom. De Gama se mit à rire.

Par Charles B. Brisc



"On met une chaloupe à la mer pour nous abriter", s'écria tout-à-coup Prudence, qui survillait le vaisseau de guerre. "C'est une raison de plus pour nous éloigner", répondit le capitaine. "Prenez la route, Tom! Prudence et moi allons hisser toutes les voiles!"

"Voyez-vous", expliqua de Gama à Prudence, pendant que le vaisseau leur lançait un second boulet, "nous n'avons pas de papiers et nous avons tous fait partie de l'équipage d'un pirate, bien que contre notre volonté. Quant à notre ami qui est étendu sur le pont, il est probablement mort comme étant un pirate mortel."

ECONOMISEZ Faites votre marché régulièrement chez Omer Hebert

A partir du 5 février

BOEUF de l'Ouest 6 ^c	PORC frais, jeune, 15 ^c
BOEUF bas côté, lb 17 ^c	steak rond, lb 18 ^c
BOEUF haché, lb 10 ^c	chops, lb 18 ^c
BOEUF haché 3 lbs 28 ^c	LAIT Carnation 60 ^c

Surveillez notre annonce Jeudi prochain.

825 STE-ANGELE. Téléphone 3327

OMER HEBERT

NOS COURRIERS

St-Zéphirin

SERVICE ANNIVERSAIRE.
Lundi le 4 janvier a été célébré le service anniversaire de feu M. Onésime Côté.
Le service fut chanté par le Rév. Père Marc, Dominicain, fils de la défunte, en mission au N. Brunswick.

MARIAGE

Le 7 janvier fut béni le mariage de M. Paul Carpentier, agriculteur, marchand et de Dame Bernadette Rousseau à Mlle Gertrude Biron, fille de M. Alexandre Biron, cultivateur et de Dame Marie-Anne Camirand de Dame Rousseau.

Les pères respectifs servaient de témoin aux nouveaux époux. Après le mariage le déjeuner fut pris chez M. Alexandre Biron père de la mariée et vers les deux heures les nouveaux époux s'installèrent pour Ste-Anne de la Poésie où ils demeureront.

Les nouveaux époux ont reçu de nombreux et riches cadeaux.

Dans leur nouvelle carrière nous leur souhaitons une longue lune de miel.

BAPTÊME

M. Arthur Leclerc et Mme Liliane Rousseau sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé Joseph Jean Gilles. Parrain et marraine M. et Mme Donat Lemaire, cousin et cousine de l'enfant.

Il était porté par Mlle Rose-Alise Leclerc, cousine de l'enfant.

NOUVELLES

M. Alphonse Desharnais, vicar, a passé une huitaine dans sa famille.

M. et Mme Gérard Gagnon de Saint-Elphège chez M. Alexandre Biron à l'occasion du mariage de sa sœur Mlle Gertrude Biron.

M. J. Dionne, Mlle Rachel Dionne de Ste-Brigitte les invités de M. Arsène Dionne.

M. l'abbé Georges Etienne Leclerc de Nicolet au presbytère, l'abbé de M. J. Beauchemin curé.

M. le docteur et Mme Ernest Veilleux, Mlle Pouline, François, M. Roger Veilleux à La Baie des hôtes de M. Alphonse Proulx.

M. Lomer Biron des Etats-Unis visitait MM. Dr Veilleux, Ernest Allard, Norbert et Wendell Fréchet ses beaux frères.

La Baie Shawinigan
FUNERAILLES DE M. JEAN MATTEAU

Dernièrement en l'église du Sacré-Coeur de la Baie Shawinigan eurent lieu les funérailles de M. Jean Matteau, décédé à l'âge de 81 ans et 6 mois.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Hervé Matteau fils de la défunte.

Le service fut chanté par M. l'abbé J. Rinfret curé de la paroisse et assisté du Rév. P. Alcantara o.f.m. et de M. l'abbé Albert De Grammont.

Il laisse pour pleurer sa perte trois frères MM. Maxime Mat-

teau, M. l'abbé J. Rinfret curé de la paroisse et assisté du Rév. P. Alcantara o.f.m. et de M. l'abbé Albert De Grammont.

Il laisse pour pleurer sa perte trois frères MM. Maxime Mat-

teau, M. l'abbé J. Rinfret curé de la paroisse et assisté du Rév. P. Alcantara o.f.m. et de M. l'abbé Albert De Grammont.

Il laisse pour pleurer sa perte trois frères MM. Maxime Mat-

teau, M. l'abbé J. Rinfret curé de la paroisse et assisté du Rév. P. Alcantara o.f.m. et de M. l'abbé Albert De Grammont.

Il laisse pour pleurer sa perte trois frères MM. Maxime Mat-

teau, M. l'abbé J. Rinfret curé de la paroisse et assisté du Rév. P. Alcantara o.f.m. et de M. l'abbé Albert De Grammont.

Il laisse pour pleurer sa perte trois frères MM. Maxime Mat-

teau, M. l'abbé J. Rinfret curé de la paroisse et assisté du Rév. P. Alcantara o.f.m. et de M. l'abbé Albert De Grammont.

Il laisse pour pleurer sa perte trois frères MM. Maxime Mat-

teau, M. l'abbé J. Rinfret curé de la paroisse et assisté du Rév. P. Alcantara o.f.m. et de M. l'abbé Albert De Grammont.

Il laisse pour pleurer sa perte trois frères MM. Maxime Mat-

teau, M. l'abbé J. Rinfret curé de la paroisse et assisté du Rév. P. Alcantara o.f.m. et de M. l'abbé Albert De Grammont.

Il laisse pour pleurer sa perte trois frères MM. Maxime Mat-

teau, M. l'abbé J. Rinfret curé de la paroisse et assisté du Rév. P. Alcantara o.f.m. et de M. l'abbé Albert De Grammont.

Il laisse pour pleurer sa perte trois frères MM. Maxime Mat-

teau, M. l'abbé J. Rinfret curé de la paroisse et assisté du Rév. P. Alcantara o.f.m. et de M. l'abbé Albert De Grammont.

Il laisse pour pleurer sa perte trois frères MM. Maxime Mat-

teau, M. l'abbé J. Rinfret curé de la paroisse et assisté du Rév. P. Alcantara o.f.m. et de M. l'abbé Albert De Grammont.

Il laisse pour pleurer sa perte trois frères MM. Maxime Mat-

teau, M. l'abbé J. Rinfret curé de la paroisse et assisté du Rév. P. Alcantara o.f.m. et de M. l'abbé Albert De Grammont.

Il laisse pour pleurer sa perte trois frères MM. Maxime Mat-

teau, M. l'abbé J. Rinfret curé de la paroisse et assisté du Rév. P. Alcantara o.f.m. et de M. l'abbé Albert De Grammont.

Il laisse pour pleurer sa perte trois frères MM. Maxime Mat-

teau, M. l'abbé J. Rinfret curé de la paroisse et assisté du Rév. P. Alcantara o.f.m. et de M. l'abbé Albert De Grammont.

Il laisse pour pleurer sa perte trois frères MM. Maxime Mat-

COMBATTEZ le RHUMATISME

Le Rhumatisme est souvent causé par l'excès d'acide urique dans le sang. Cette substance se dépose dans les articulations et cause des douleurs atroces. Préparez-vous à éviter le Rhumatisme en maintenant vos reins en bon état. Prenez des Pilules Dodd pour les reins - remède favori depuis plus d'un demi-siècle.

Pilules Dodd pour le Rein

William Larivière, époux de Octavie Lemaire, décédé à l'âge de 68 ans, après une longue maladie soufflée avec une grande résignation.

Le défunt laisse pour les pleurer outre son épouse, ses fils: Joseph, Rosio, Alphonse, Albert, Philippe, Henri du Cap de la Madeleine, Oscar, de Almaville, Walter des Trois-Rivières et Arthur de Norway, Maine, U. S. A.

ses filles: Laura, (Mme Philippe Gauthier de Drummondville, Yvonne (Mme Arthur Dumont) et Armande du Cap de la Madeleine, ses frères: Philippe de New-Vork et Alfred de l'Abitibi, ses sœurs: Lydia, (Mme Eugène Hébert du Cap, Marie (Mme Vve Jacques Larivière) des Trois-Rivières, Zaria (Mme Vve Joseph P. de Courval) de Aston Junction, Emeline (Mme Joseph Neault de St-Gregoire, Emiliana (Mme Dominique G. de Courval de Amqui, Eva, (Mme Rodolphe Lussier) de Ste-Séraphine, Luc de la Maison Fortin, Charles Mi-

chels Lemaire de St-Zéphirin, Alcide de Warywick, R. I. Broust de Wickwan, Albert de Drummondville, ses belles-sœurs: Mmes Alfred Blanchette de Drummondville, Zénon Cloutier des Trois-Rivières, Mme Jean Cloutier de Drummondville, Mme Wilfrid St-Louis, de Ste-Brigitte, Mme Raoul Bergeron des Trois-Rivières et sa belle-mère Mme Vve Damase Lemaire de St-Zéphirin. Il laisse aussi de nombreux petits enfants.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Arthur Brunelle curé de St-Lazare qui chanta le service assisté de MM. le abbé Henri Boursseau de St-Famille et L. Boursseau de St-Lazare comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Napoléon Roy, Alcide Bédard, J. A. Nadeau, Albert Fournier, I. O'Grady et Ursice Faucher.

Assistaient au service, ses enfants: 9 fils et 3 filles, ses sœurs: Mmes Joseph P. de Courval, Joseph Neault, M. et Mme Eugène Hébert, Albert Lemaire, Alfred Blanchette, Rodolphe Lupien, M. et Mme Alphonse Lemaire, M. et Mme Zénon Cloutier, Mme Jean Cloutier, M. et Mme Raoul Bergeron, M. et Mme Jean Desjardins, MM. Arthur et Oscar Hébert, M. et Mme Armand Beaudoin, Mme Ernest Desjardins, Mlle Noëlle Lussier, M. et Mme Alphonse Gagné, Yvon et Arthur Dupont Marguerite, Roger, Paul et Marcel Larivière, Yolande, Pierre, Françoise et Lise Larivière, Yvon et Jean-Claude Larivière, M. Armand Laperrière, sec. trés. de la maison J. L. Fortin, M. et Mme Roger Laperrière, assistant comptable de la Maison Fortin, Charles Mi-

chels Lemaire de St-Zéphirin, Alcide de Warywick, R. I. Broust de Wickwan, Albert de Drummondville, ses belles-sœurs: Mmes Alfred Blanchette de Drummondville, Zénon Cloutier des Trois-Rivières, Mme Jean Cloutier de Drummondville, Mme Wilfrid St-Louis, de Ste-Brigitte, Mme Raoul Bergeron des Trois-Rivières et sa belle-mère Mme Vve Damase Lemaire de St-Zéphirin. Il laisse aussi de nombreux petits enfants.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Arthur Brunelle curé de St-Lazare qui chanta le service assisté de MM. le abbé Henri Boursseau de St-Famille et L. Boursseau de St-Lazare comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Napoléon Roy, Alcide Bédard, J. A. Nadeau, Albert Fournier, I. O'Grady et Ursice Faucher.

Assistaient au service, ses enfants: 9 fils et 3 filles, ses sœurs: Mmes Joseph P. de Courval, Joseph Neault, M. et Mme Eugène Hébert, Albert Lemaire, Alfred Blanchette, Rodolphe Lupien, M. et Mme Alphonse Lemaire, M. et Mme Zénon Cloutier, Mme Jean Cloutier, M. et Mme Raoul Bergeron, M. et Mme Jean Desjardins, MM. Arthur et Oscar Hébert, M. et Mme Armand Beaudoin, Mme Ernest Desjardins, Mlle Noëlle Lussier, M. et Mme Alphonse Gagné, Yvon et Arthur Dupont Marguerite, Roger, Paul et Marcel Larivière, Yolande, Pierre, Françoise et Lise Larivière, Yvon et Jean-Claude Larivière, M. Armand Laperrière, sec. trés. de la maison J. L. Fortin, M. et Mme Roger Laperrière, assistant comptable de la Maison Fortin, Charles Mi-

chels Lemaire de St-Zéphirin, Alcide de Warywick, R. I. Broust de Wickwan, Albert de Drummondville, ses belles-sœurs: Mmes Alfred Blanchette de Drummondville, Zénon Cloutier des Trois-Rivières, Mme Jean Cloutier de Drummondville, Mme Wilfrid St-Louis, de Ste-Brigitte, Mme Raoul Bergeron des Trois-Rivières et sa belle-mère Mme Vve Damase Lemaire de St-Zéphirin. Il laisse aussi de nombreux petits enfants.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Arthur Brunelle curé de St-Lazare qui chanta le service assisté de MM. le abbé Henri Boursseau de St-Famille et L. Boursseau de St-Lazare comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Napoléon Roy, Alcide Bédard, J. A. Nadeau, Albert Fournier, I. O'Grady et Ursice Faucher.

Assistaient au service, ses enfants: 9 fils et 3 filles, ses sœurs: Mmes Joseph P. de Courval, Joseph Neault, M. et Mme Eugène Hébert, Albert Lemaire, Alfred Blanchette, Rodolphe Lupien, M. et Mme Alphonse Lemaire, M. et Mme Zénon Cloutier, Mme Jean Cloutier, M. et Mme Raoul Bergeron, M. et Mme Jean Desjardins, MM. Arthur et Oscar Hébert, M. et Mme Armand Beaudoin, Mme Ernest Desjardins, Mlle Noëlle Lussier, M. et Mme Alphonse Gagné, Yvon et Arthur Dupont Marguerite, Roger, Paul et Marcel Larivière, Yolande, Pierre, Françoise et Lise Larivière, Yvon et Jean-Claude Larivière, M. Armand Laperrière, sec. trés. de la maison J. L. Fortin, M. et Mme Roger Laperrière, assistant comptable de la Maison Fortin, Charles Mi-

chels Lemaire de St-Zéphirin, Alcide de Warywick, R. I. Broust de Wickwan, Albert de Drummondville, ses belles-sœurs: Mmes Alfred Blanchette de Drummondville, Zénon Cloutier des Trois-Rivières, Mme Jean Cloutier de Drummondville, Mme Wilfrid St-Louis, de Ste-Brigitte, Mme Raoul Bergeron des Trois-Rivières et sa belle-mère Mme Vve Damase Lemaire de St-Zéphirin. Il laisse aussi de nombreux petits enfants.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Arthur Brunelle curé de St-Lazare qui chanta le service assisté de MM. le abbé Henri Boursseau de St-Famille et L. Boursseau de St-Lazare comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Napoléon Roy, Alcide Bédard, J. A. Nadeau, Albert Fournier, I. O'Grady et Ursice Faucher.

Assistaient au service, ses enfants: 9 fils et 3 filles, ses sœurs: Mmes Joseph P. de Courval, Joseph Neault, M. et Mme Eugène Hébert, Albert Lemaire, Alfred Blanchette, Rodolphe Lupien, M. et Mme Alphonse Lemaire, M. et Mme Zénon Cloutier, Mme Jean Cloutier, M. et Mme Raoul Bergeron, M. et Mme Jean Desjardins, MM. Arthur et Oscar Hébert, M. et Mme Armand Beaudoin, Mme Ernest Desjardins, Mlle Noëlle Lussier, M. et Mme Alphonse Gagné, Yvon et Arthur Dupont Marguerite, Roger, Paul et Marcel Larivière, Yolande, Pierre, Françoise et Lise Larivière, Yvon et Jean-Claude Larivière, M. Armand Laperrière, sec. trés. de la maison J. L. Fortin, M. et Mme Roger Laperrière, assistant comptable de la Maison Fortin, Charles Mi-

chels Lemaire de St-Zéphirin, Alcide de Warywick, R. I. Broust de Wickwan, Albert de Drummondville, ses belles-sœurs: Mmes Alfred Blanchette de Drummondville, Zénon Cloutier des Trois-Rivières, Mme Jean Cloutier de Drummondville, Mme Wilfrid St-Louis, de Ste-Brigitte, Mme Raoul Bergeron des Trois-Rivières et sa belle-mère Mme Vve Damase Lemaire de St-Zéphirin. Il laisse aussi de nombreux petits enfants.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Arthur Brunelle curé de St-Lazare qui chanta le service assisté de MM. le abbé Henri Boursseau de St-Famille et L. Boursseau de St-Lazare comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Napoléon Roy, Alcide Bédard, J. A. Nadeau, Albert Fournier, I. O'Grady et Ursice Faucher.

Assistaient au service, ses enfants: 9 fils et 3 filles, ses sœurs: Mmes Joseph P. de Courval, Joseph Neault, M. et Mme Eugène Hébert, Albert Lemaire, Alfred Blanchette, Rodolphe Lupien, M. et Mme Alphonse Lemaire, M. et Mme Zénon Cloutier, Mme Jean Cloutier, M. et Mme Raoul Bergeron, M. et Mme Jean Desjardins, MM. Arthur et Oscar Hébert, M. et Mme Armand Beaudoin, Mme Ernest Desjardins, Mlle Noëlle Lussier, M. et Mme Alphonse Gagné, Yvon et Arthur Dupont Marguerite, Roger, Paul et Marcel Larivière, Yolande, Pierre, Françoise et Lise Larivière, Yvon et Jean-Claude Larivière, M. Armand Laperrière, sec. trés. de la maison J. L. Fortin, M. et Mme Roger Laperrière, assistant comptable de la Maison Fortin, Charles Mi-

chels Lemaire de St-Zéphirin, Alcide de Warywick, R. I. Broust de Wickwan, Albert de Drummondville, ses belles-sœurs: Mmes Alfred Blanchette de Drummondville, Zénon Cloutier des Trois-Rivières, Mme Jean Cloutier de Drummondville, Mme Wilfrid St-Louis, de Ste-Brigitte, Mme Raoul Bergeron des Trois-Rivières et sa belle-mère Mme Vve Damase Lemaire de St-Zéphirin. Il laisse aussi de nombreux petits enfants.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Arthur Brunelle curé de St-Lazare qui chanta le service assisté de MM. le abbé Henri Boursseau de St-Famille et L. Boursseau de St-Lazare comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Napoléon Roy, Alcide Bédard, J. A. Nadeau, Albert Fournier, I. O'Grady et Ursice Faucher.

Assistaient au service, ses enfants: 9 fils et 3 filles, ses sœurs: Mmes Joseph P. de Courval, Joseph Neault, M. et Mme Eugène Hébert, Albert Lemaire, Alfred Blanchette, Rodolphe Lupien, M. et Mme Alphonse Lemaire, M. et Mme Zénon Cloutier, Mme Jean Cloutier, M. et Mme Raoul Bergeron, M. et Mme Jean Desjardins, MM. Arthur et Oscar Hébert, M. et Mme Armand Beaudoin, Mme Ernest Desjardins, Mlle Noëlle Lussier, M. et Mme Alphonse Gagné, Yvon et Arthur Dupont Marguerite, Roger, Paul et Marcel Larivière, Yolande, Pierre, Françoise et Lise Larivière, Yvon et Jean-Claude Larivière, M. Armand Laperrière, sec. trés. de la maison J. L. Fortin, M. et Mme Roger Laperrière, assistant comptable de la Maison Fortin, Charles Mi-

chels Lemaire de St-Zéphirin, Alcide de Warywick, R. I. Broust de Wickwan, Albert de Drummondville, ses belles-sœurs: Mmes Alfred Blanchette de Drummondville, Zénon Cloutier des Trois-Rivières, Mme Jean Cloutier de Drummondville, Mme Wilfrid St-Louis, de Ste-Brigitte, Mme Raoul Bergeron des Trois-Rivières et sa belle-mère Mme Vve Damase Lemaire de St-Zéphirin. Il laisse aussi de nombreux petits enfants.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Arthur Brunelle curé de St-Lazare qui chanta le service assisté de MM. le abbé Henri Boursseau de St-Famille et L. Boursseau de St-Lazare comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Napoléon Roy, Alcide Bédard, J. A. Nadeau, Albert Fournier, I. O'Grady et Ursice Faucher.

Assistaient au service, ses enfants: 9 fils et 3 filles, ses sœurs: Mmes Joseph P. de Courval, Joseph Neault, M. et Mme Eugène Hébert, Albert Lemaire, Alfred Blanchette, Rodolphe Lupien, M. et Mme Alphonse Lemaire, M. et Mme Zénon Cloutier, Mme Jean Cloutier, M. et Mme Raoul Bergeron, M. et Mme Jean Desjardins, MM. Arthur et Oscar Hébert, M. et Mme Armand Beaudoin, Mme Ernest Desjardins, Mlle Noëlle Lussier, M. et Mme Alphonse Gagné, Yvon et Arthur Dupont Marguerite, Roger, Paul et Marcel Larivière, Yolande, Pierre, Françoise et Lise Larivière, Yvon et Jean-Claude Larivière, M. Armand Laperrière, sec. trés. de la maison J. L. Fortin, M. et Mme Roger Laperrière, assistant comptable de la Maison Fortin, Charles Mi-

chels Lemaire de St-Zéphirin, Alcide de Warywick, R. I. Broust de Wickwan, Albert de Drummondville, ses belles-sœurs: Mmes Alfred Blanchette de Drummondville, Zénon Cloutier des Trois-Rivières, Mme Jean Cloutier de Drummondville, Mme Wilfrid St-Louis, de Ste-Brigitte, Mme Raoul Bergeron des Trois-Rivières et sa belle-mère Mme Vve Damase Lemaire de St-Zéphirin. Il laisse aussi de nombreux petits enfants.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Arthur Brunelle curé de St-Lazare qui chanta le service assisté de MM. le abbé Henri Boursseau de St-Famille et L. Boursseau de St-Lazare comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Napoléon Roy, Alcide Bédard, J. A. Nadeau, Albert Fournier, I. O'Grady et Ursice Faucher.

Assistaient au service, ses enfants: 9 fils et 3 filles, ses sœurs: Mmes Joseph P. de Courval, Joseph Neault, M. et Mme Eugène Hébert, Albert Lemaire, Alfred Blanchette, Rodolphe Lupien, M. et Mme Alphonse Lemaire, M. et Mme Zénon Cloutier, Mme Jean Cloutier, M. et Mme Raoul Bergeron, M. et Mme Jean Desjardins, MM. Arthur et Oscar Hébert, M. et Mme Armand Beaudoin, Mme Ernest Desjardins, Mlle Noëlle Lussier, M. et Mme Alphonse Gagné, Yvon et Arthur Dupont Marguerite, Roger, Paul et Marcel Larivière, Yolande, Pierre, Françoise et Lise Larivière, Yvon et Jean-Claude Larivière, M. Armand Laperrière, sec. trés. de la maison J. L. Fortin, M. et Mme Roger Laperrière, assistant comptable de la Maison Fortin, Charles Mi-

chels Lemaire de St-Zéphirin, Alcide de Warywick, R. I. Broust de Wickwan, Albert de Drummondville, ses belles-sœurs: Mmes Alfred Blanchette de Drummondville, Zénon Cloutier des Trois-Rivières, Mme Jean Cloutier de Drummondville, Mme Wilfrid St-Louis, de Ste-Brigitte, Mme Raoul Bergeron des Trois-Rivières et sa belle-mère Mme Vve Damase Lemaire de St-Zéphirin. Il laisse aussi de nombreux petits enfants.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Arthur Brunelle curé de St-Lazare qui chanta le service assisté de MM. le abbé Henri Boursseau de St-Famille et L. Boursseau de St-Lazare comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Napoléon Roy, Alcide Bédard, J. A. Nadeau, Albert Fournier, I. O'Grady et Ursice Faucher.

Assistaient au service, ses enfants: 9 fils et 3 filles, ses sœurs: Mmes Joseph P. de Courval, Joseph Neault, M. et Mme Eugène Hébert, Albert Lemaire, Alfred Blanchette, Rodolphe Lupien, M. et Mme Alphonse Lemaire, M. et Mme Zénon Cloutier, Mme Jean Cloutier, M. et Mme Raoul Bergeron, M. et Mme Jean Desjardins, MM. Arthur et Oscar Hébert, M. et Mme Armand Beaudoin, Mme Ernest Desjardins, Mlle Noëlle Lussier, M. et Mme Alphonse Gagné, Yvon et Arthur Dupont Marguerite, Roger, Paul et Marcel Larivière, Yolande, Pierre, Françoise et Lise Larivière, Yvon et Jean-Claude Larivière, M. Armand Laperrière, sec. trés. de la maison J. L. Fortin, M. et Mme Roger Laperrière, assistant comptable de la Maison Fortin, Charles Mi-

chels Lemaire de St-Zéphirin, Alcide de Warywick, R. I. Broust de Wickwan, Albert de Drummondville, ses belles-sœurs: Mmes Alfred Blanchette de Drummondville, Zénon Cloutier des Trois-Rivières, Mme Jean Cloutier de Drummondville, Mme Wilfrid St-Louis, de Ste-Brigitte, Mme Raoul Bergeron des Trois-Rivières et sa belle-mère Mme Vve Damase Lemaire de St-Zéphirin. Il laisse aussi de nombreux petits enfants.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Arthur Brunelle curé de St-Lazare qui chanta le service assisté de MM. le abbé Henri Boursseau de St-Famille et L. Boursseau de St-Lazare comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Napoléon Roy, Alcide Bédard, J. A. Nadeau, Albert Fournier, I. O'Grady et Ursice Faucher.

Assistaient au service, ses enfants: 9 fils et 3 filles, ses sœurs: Mmes Joseph P. de Courval, Joseph Neault, M. et Mme Eugène Hébert, Albert Lemaire, Alfred Blanchette, Rodolphe Lupien, M. et Mme Alphonse Lemaire, M. et Mme Zénon Cloutier, Mme Jean Cloutier, M. et Mme Raoul Bergeron, M. et Mme Jean Desjardins, MM. Arthur et Oscar Hébert, M. et Mme Armand Beaudoin, Mme Ernest Desjardins, Mlle Noëlle Lussier, M. et Mme Alphonse Gagné, Yvon et Arthur Dupont Marguerite, Roger, Paul et Marcel Larivière, Yolande, Pierre, Françoise et Lise Larivière, Yvon et Jean-Claude Larivière, M. Armand Laperrière, sec. trés. de la maison J. L. Fortin, M. et Mme Roger Laperrière, assistant comptable de la Maison Fortin, Charles Mi-

chels Lemaire de St-Zéphirin, Alcide de Warywick, R. I. Broust de Wickwan, Albert de Drummondville, ses belles-sœurs: Mmes Alfred Blanchette de Drummondville, Zénon Cloutier des Trois-Rivières, Mme Jean Cloutier de Drummondville, Mme Wilfrid St-Louis, de Ste-Brigitte, Mme Raoul Bergeron des Trois-Rivières et sa belle-mère Mme Vve Damase Lemaire de St-Zéphirin. Il laisse aussi de nombreux petits enfants.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Arthur Brunelle curé de St-Lazare qui chanta le service assisté de MM. le abbé Henri Boursseau de St-Famille et L. Boursseau de St-Lazare comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Napoléon Roy, Alcide Bédard, J. A. Nadeau, Albert Fournier, I. O'Grady et Ursice Faucher.

NOMINATION



W. A. CHANT, Gérant

M. Lorne Ardiel, Président de Ardiel Advertising Agency Limited annonce l'ouverture de leur nouvelle succursale à Oakville, Canada, sous la direction de W. A. Chant. M. Chant est bien et favorablement connu des marchés canadiens et étrangers, car il a été durant de nombreuses années en charge du bureau de publicité des remèdes du Dr Chase, et est reconnu comme une des autorités mondiales dans l'annonce et le commerce des remèdes brevetés.

lot, Georges Shore, Ludger Poirin, de J. L. Fortin Ltée, M. et Mme Arthur Allard, M. et Mme Bruno Carboneau, M. et Mme Alcide Boucher, M. Emery Biron Samuel et Aimé Dargis, Mme Jos. Brulé, Mlle Emilienne Brulé, Amel Dargis, Philippe Tourigny, Joseph et Alcide Beauchemin, M. Charles Flageole, Mme Jos. Pumont, M. Roger Laverne, M. Sam Dumont, Mlle Anita Bevin, Mme H. Martel, Edmond, Richard, Mlle Suzanne Bolevert, Donat Lambert, Mlle Alfred Lussier, Antonio Nadeau, Roméo Balleux, Mme Vve Balleux, Carlisle Champoux, Napoléon Lussier, Edmond St-Louis, M. et Mme Victor Hébert, Augustin, Yvichaud, Armand Brassard, Moïse Teulier, Albert Teulier, M. et Mme Gérard Faucher, M. et Mme Ursice Faucher, Mme T. O'Grady, M. et Mme O. Landry etc. etc.

Saint-Paulin

SOIREE D'AMATEURS
Nous avons eu le 2 janvier dernier une soirée d'amateurs au profit du vestiaire de l'église. Voici le programme:

1—Piano: Mme Wilfrid Gélina et Mlle Juliette Bergeron.
2—Gigue: M. Réal Jumeau.
3—Chant: M. Lucien Bédard.
4—Violon: M. Ulric Pallé, René et Robert Pallé.
5—Déclamation: M. Maurice Gagnon.
6—Chant: Marcelle Duhaime.
7—Gigue: M. Fernand Bergeron.
8—Chant: M. Henri-Paul Jumeau.
9—Bombarde: M. Alcide Bergeron.
10—Déclamation: Mlle Huguette Julien.
11—Chant: M. Yves Guimond.
12—Piano: Mlle Rita Cooke.
13—Chant: Mme Liboire Lacombe.
14—Guitare: M. Ritcher Bergeron.
15—Déclamation: Mlle Louise Lette

Ces violents maux de tête sont les symptômes du mal



La cause du mal de tête est l'accumulation de déchets empoisonnés dans le sang qui les transporte, à tout moment, dans toutes les parties du corps.
Vous devez commencer par enrayer cette cause de l'empoisonnement du système si vous voulez vous débarrasser du mal de tête qui est un symptôme morbide de la condition du corps.
Chassez les déchets empoisonnés du sang avec Burdock Blood Bitters et alors vous n'aurez plus de maux de tête.

PRENEZ LA RESOLUTION



une fois pour toute de vous approvisionner soit de viandes de qualité comme de fruits, légumes et d'épices de choix à un magasin où vous êtes assurés de toujours obtenir service et satisfaction.

Livraison par toute la ville.

Henri-Paul Isabelle

BOUCHER-EPICIER

1143, RUE STE-URSULE

Téléphone 457

CE SONT LES ENFANTS PLEINS DE VIE QUI RESPIRENT LA SANTÉ

Le Shredded Wheat croustillant et brun doré fait un repas idéal et bien balancé pour les enfants qui profitent, parce qu'il est fait de blé entier - la parfaite céréale de la nature - rien d'ajouté, rien d'enlevé. Il contient les éléments de vitalité nécessaires pour avoir de bonnes dents et de bons os, pour la croissance, et pour secourir la résistance à la maladie. Il a bon goût et il est bon pour eux.



THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD. Canada
Niagara Falls

SHREDDED WHEAT

Bourse, Commerce et Finance.

Le ton fut généralement plus favorable
sauf pour les compagnies ferroviaires



Cours du 3 février 1937, fournis au Nouvelliste par L.G. Beaulieu & Co. Trois-Rivières

Haut Bas	Form.	1936	1935	1934	1933	1932	1931	1930	1929	1928	1927	1926	1925	1924	1923	1922	1921	1920	1919	1918	1917	1916	1915	1914	1913	1912	1911	1910	1909	1908	1907	1906	1905	1904	1903	1902	1901	1900	1899	1898	1897	1896	1895	1894	1893	1892	1891	1890	1889	1888	1887	1886	1885	1884	1883	1882	1881	1880	1879	1878	1877	1876	1875	1874	1873	1872	1871	1870	1869	1868	1867	1866	1865	1864	1863	1862	1861	1860	1859	1858	1857	1856	1855	1854	1853	1852	1851	1850	1849	1848	1847	1846	1845	1844	1843	1842	1841	1840	1839	1838	1837	1836	1835	1834	1833	1832	1831	1830	1829	1828	1827	1826	1825	1824	1823	1822	1821	1820	1819	1818	1817	1816	1815	1814	1813	1812	1811	1810	1809	1808	1807	1806	1805	1804	1803	1802	1801	1800	1799	1798	1797	1796	1795	1794	1793	1792	1791	1790	1789	1788	1787	1786	1785	1784	1783	1782	1781	1780	1779	1778	1777	1776	1775	1774	1773	1772	1771	1770	1769	1768	1767	1766	1765	1764	1763	1762	1761	1760	1759	1758	1757	1756	1755	1754	1753	1752	1751	1750	1749	1748	1747	1746	1745	1744	1743	1742	1741	1740	1739	1738	1737	1736	1735	1734	1733	1732	1731	1730	1729	1728	1727	1726	1725	1724	1723	1722	1721	1720	1719	1718	1717	1716	1715	1714	1713	1712	1711	1710	1709	1708	1707	1706	1705	1704	1703	1702	1701	1700	1699	1698	1697	1696	1695	1694	1693	1692	1691	1690	1689	1688	1687	1686	1685	1684	1683	1682	1681	1680	1679	1678	1677	1676	1675	1674	1673	1672	1671	1670	1669	1668	1667	1666	1665	1664	1663	1662	1661	1660	1659	1658	1657	1656	1655	1654	1653	1652	1651	1650	1649	1648	1647	1646	1645	1644	1643	1642	1641	1640	1639	1638	1637	1636	1635	1634	1633	1632	1631	1630	1629	1628	1627	1626	1625	1624	1623	1622	1621	1620	1619	1618	1617	1616	1615	1614	1613	1612	1611	1610	1609	1608	1607	1606	1605	1604	1603	1602	1601	1600	1599	1598	1597	1596	1595	1594	1593	1592	1591	1590	1589	1588	1587	1586	1585	1584	1583	1582	1581	1580	1579	1578	1577	1576	1575	1574	1573	1572	1571	1570	1569	1568	1567	1566	1565	1564	1563	1562	1561	1560	1559	1558	1557	1556	1555	1554	1553	1552	1551	1550	1549	1548	1547	1546	1545	1544	1543	1542	1541	1540	1539	1538	1537	1536	1535	1534	1533	1532	1531	1530	1529	1528	1527	1526	1525	1524	1523	1522	1521	1520	1519	1518	1517	1516	1515	1514	1513	1512	1511	1510	1509	1508	1507	1506	1505	1504	1503	1502	1501	1500	1499	1498	1497	1496	1495	1494	1493	1492	1491	1490	1489	1488	1487	1486	1485	1484	1483	1482	1481	1480	1479	1478	1477	1476	1475	1474	1473	1472	1471	1470	1469	1468	1467	1466	1465	1464	1463	1462	1461	1460	1459	1458	1457	1456	1455	1454	1453	1452	1451	1450	1449	1448	1447	1446	1445	1444	1443	1442	1441	1440	1439	1438	1437	1436	1435	1434	1433	1432	1431	1430	1429	1428	1427	1426	1425	1424	1423	1422	1421	1420	1419	1418	1417	1416	1415	1414	1413	1412	1411	1410	1409	1408	1407	1406	1405	1404	1403	1402	1401	1400	1399	1398	1397	1396	1395	1394	1393	1392	1391	1390	1389	1388	1387	1386	1385	1384	1383	1382	1381	1380	1379	1378	1377	1376	1375	1374	1373	1372	1371	1370	1369	1368	1367	1366	1365	1364	1363	1362	1361	1360	1359	1358	1357	1356	1355	1354	1353	1352	1351	1350	1349	1348	1347	1346	1345	1344	1343	1342	1341	1340	1339	1338	1337	1336	1335	1334	1333	1332	1331	1330	1329	1328	1327	1326	1325	1324	1323	1322	1321	1320	1319	1318	1317	1316	1315	1314	1313	1312	1311	1310	1309	1308	1307	1306	1305	1304	1303	1302	1301	1300	1299	1298	1297	1296	1295	1294	1293	1292	1291	1290	1289	1288	1287	1286	1285	1284	1283	1282	1281	1280	1279	1278	1277	1276	1275	1274	1273	1272	1271	1270	1269	1268	1267	1266	1265	1264	1263	1262	1261	1260	1259	1258	1257	1256	1255	1254	1253	1252	1251	1250	1249	1248	1247	1246	1245	1244	1243	1242	1241	1240	1239	1238	1237	1236	1235	1234	1233	1232	1231	1230	1229	1228	1227	1226	1225	1224	1223	1222	1221	1220	1219	1218	1217	1216	1215	1214	1213	1212	1211	1210	1209	1208	1207	1206	1205	1204	1203	1202	1201	1200	1199	1198	1197	1196	1195	1194	1193	1192	1191	1190	1189	1188	1187	1186	1185	1184	1183	1182	1181	1180	1179	1178	1177	1176	1175	1174	1173	1172	1171	1170	1169	1168	1167	1166	1165	1164	1163	1162	1161	1160	1159	1158	1157	1156	1155	1154	1153	1152	1151	1150	1149	1148	1147	1146	1145	1144	1143	1142	1141	1140	1139	1138	1137	1136	1135	1134	1133	1132	1131	1130	1129	1128	1127	1126	1125	1124	1123	1122	1121	1120	1119	1118	1117	1116	1115	1114	1113	1112	1111	1110	1109	1108	1107	1106	1105	1104	1103	1102	1101	1100	1099	1098	1097	1096	1095	1094	1093	1092	1091	1090	1089	1088	1087	1086	1085	1084	1083	1082	1081	1080	1079	1078	1077	1076	1075	1074	1073	1072	1071	1070	1069	1068	1067	1066	1065	1064	1063	1062	1061	1060	1059	1058	1057	1056	1055	1054	1053	1052	1051	1050	1049	1048	1047	1046	1045	1044	1043	1042	1041	1040	1039	1038	1037	1036	1035	1034	1033	1032	1031	1030	1029	1028	1027	1026	1025	1024	1023	1022	1021	1020	1019	1018	1017	1016	1015	1014	1013	1012	1011	1010	1009	1008	1007	1006	1005	1004	1003	1002	1001	1000	999	998	997	996	995	994	993	992	991	990	989	988	987	986	985	984	983	982	981	980	979	978	977	976	975	974	973	972	971	970	969	968	967	966	965	964	963	962	961	960	959	958	957	956	955	954	953	952	951	950	949	948	947	946	945	944	943	942	941	940	939	938	937	936	935	934	933	932	931	930	929	928	927	926	925	924	923	922	921	920	919	918	917	916	915	914	913	912	911	910	909	908	907	906	905	904	903	902	901	900	899	898	897	896	895	894	893	892	891	890	889	888	887	886	885	884	883	882	881	880	879	878	877	876	875	874	873	872	871	870	869	868	867	866	865	864	863	862	861	860	859	858	857	856	855	854	853	852	851	850	849	848	847	846	845	844	843	842	841	840	839	838	837	836	835	834	833	832	831	830	829	828	827	826	825	824	823	822	821	820	819	818	817	816	815	814	813	812	811	810	809	808	807	806	805	804	803	802	801	800	799	798	797	796	795	794	793	792	791	790	789	788	787	786	785	784	783	782	781	780	779	778	777	776	775	774	773	772	771	770	769	768	767	766	765	764	763	762	761	760	759	758	757	756	755	754	753	752	751	750	749	748	747	746	745	744	743	742	741	740	739	738	737	736	735	734	733	732	731	730	729	728	727	726	725	724	723	722	721	720	719	718	717	716	715	714	713	712	711	710	709	708	707	706	705	704	703	702</
----------	-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-------

